

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



adour
madiran
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ÉDITO

Voici le cinquième rapport d'activités du mandat 2020-2026 de la Communauté de Communes Adour Madiran.

A l'identique des précédents, il dresse un bilan des actions et des réalisations et des projets de l'année menés sur le territoire des 72 communes membres de la communauté de communes.

Ce document se veut toujours plus complet et concret, dans une logique de transparence de l'action communautaire et de pédagogie qui me sont chères.

C'est une photographie des politiques que nous portons dans l'intérêt de l'ensemble du territoire.

Pour ce faire, notre mode de gouvernance qui place les 72 maires au cœur de toutes les décisions stratégiques est un atout.

Notre collectivité est une intercommunalité de services et de projets pour ses habitants et pour ses communes ainsi pleinement associées et représentées.

Ses priorités restent les mêmes : le développement économique, les services au public et l'environnement et la transition énergétique.

En 2024, de nombreuses études ont été lancées, nécessaires à la réalisation de futurs équipements dont le démarrage des travaux est prévu sur 2025 : travaux de construction du pôle médical de Rabastens de Bigorre et travaux de construction du bâtiment destiné à accueillir un scanner et une IRM au pôle de santé de Vic en Bigorre qui viendront améliorer l'offre de soins.

Une étude a également été lancée relative au transfert de la compétence eau et assainissement à l'intercommunalité qui, même

si le contexte a évolué depuis, permet d'avoir une photographie de la gestion de l'eau sur le territoire.

Dans le même esprit d'optimisation des ressources, la CCAM a renforcé son engagement dans la gestion des déchets en travaillant sur l'opportunité d'installer des chalets de compostage partagé sur le territoire. Mais l'un des points les plus marquants de l'année 2024 est le travail préparatoire au changement de syndicat de traitement des déchets à compter du 1er janvier 2025 qui consiste à quitter le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées pour rejoindre celui des Pyrénées-Atlantiques, Valorbéarn, permis par la présence de 11 communes béarnaises dans notre intercommunalité.

Parmi les opérations majeures de 2024 également, l'ouverture du Tiers-Lieu « L'Atelier » à Vic-en-Bigorre (anciennement l'OCTAV) est sans aucun doute une étape majeure dans la mutualisation des services, le travail collaboratif et dans l'accueil de la jeunesse en particulier. Il est en effet symbolique de la volonté forte des élus communautaires d'accompagner au plus près ce public par la création d'un Comptoir Jeunes ayant pour mission de les accueillir, les informer et les orienter sur de multiples thématiques.

Je ne veux pas là être exhaustif dans la palette d'actions portées par la Communauté de Communes et vous invite à vous plonger dans la lecture de la présente publication.

Je ne saurais terminer mon propos sans m'adresser directement aux élus que je représente, à tous nos partenaires de tous ordres, mais avant tout aux 250 agents com-

munautaires qui incarnent au quotidien cette volonté de rendre un service de proximité et de qualité.

Nous attaquons l'année 2025, dernière année du mandat avec un engagement intact.

Par conséquent, arrivant bientôt au terme de mon mandat de Président, je tiens ici à remercier toutes les personnes que j'ai été amené à croiser, rencontrer durant mes fonctions électives, qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes convictions et le même sentiment d'appartenance à notre territoire.

C'est donc avec plaisir que je vous invite à lire ce document qui témoigne de notre ambition sans cesse renouvelée pour allier attractivité / développement et préservation de notre cadre de vie / de nos ressources.

Bonne lecture à toutes et à tous.



Frédéric RÉ,
Président de la
Communauté de Communes Adour Madiran



Sommaire

1

LA CCAM

page 4

2

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

page 11

3

SOCIAL

page 16

4

ENFANCE & JEUNESSE

page 28

5

CULTURE & LOISIRS

page 33

6

ENVIRONNEMENT

page 39

7

SERVICES TECHNIQUES & VOIRIE

page 43

8

SERVICES SUPPORTS

page 45



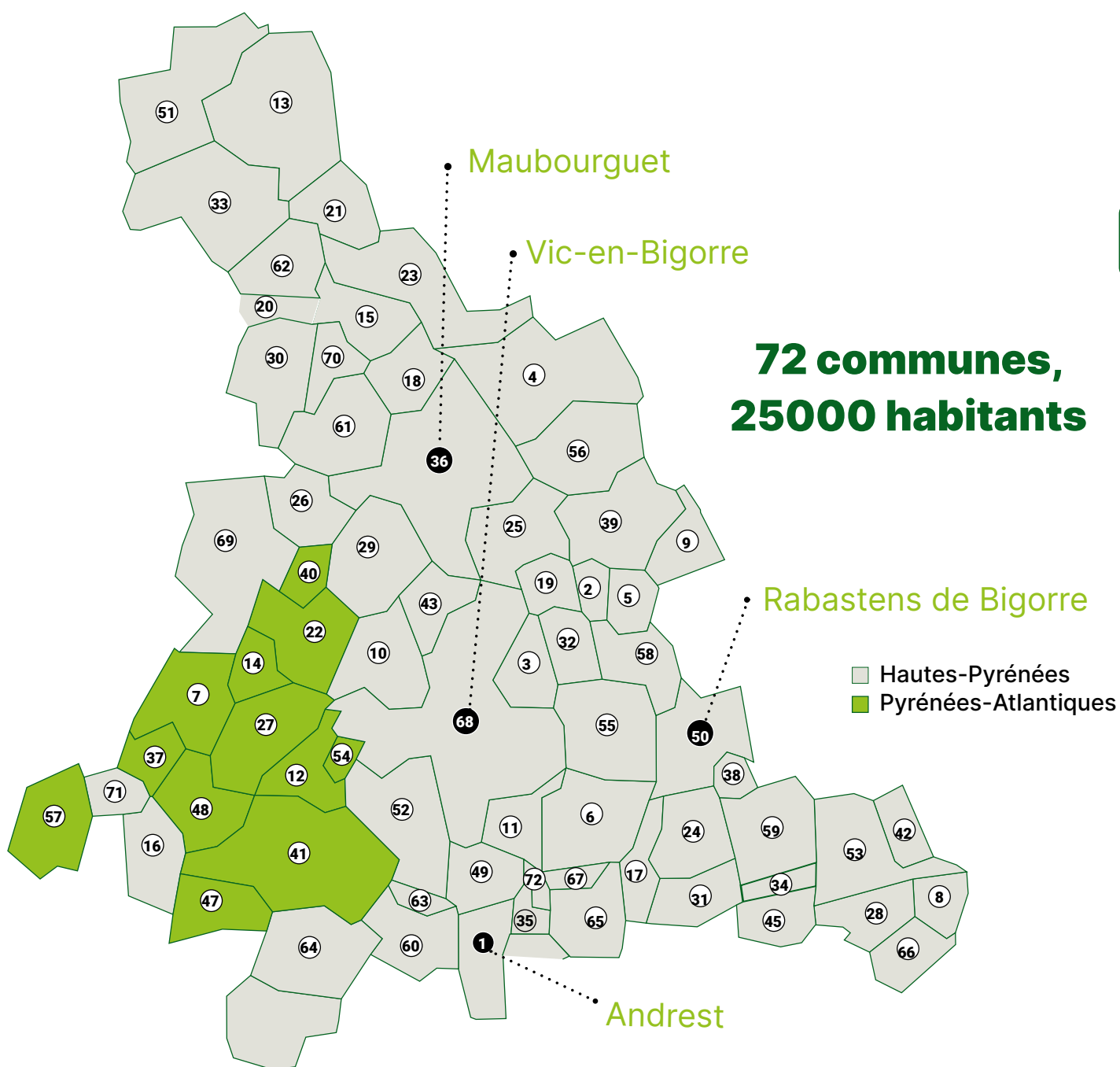
LA CCAM

Territoire	5
Gouvernance	6
Bureau communautaire	7
Organisation des services	8
Missions et compétences	10

LE TERRITOIRE

5

**72 communes,
25000 habitants**



- | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------------|----------------------|---------------------------|
| 1. Andrest | 15. Caussade-Rivière | 28. Laméac | 41. Montaner | 54. Sanous | 67. Ugnouas |
| 2. Ansost | 16. Escaunets | 29. Larreule | 42. Moumoulous | 55. Sarriac-Bigorre | 68. Vic-en-Bigorre |
| 3. Artagnan | 17. Escondeaux | 30. Lascazères | 43. Nouilhan | 56. Sauveterre | 69. Vidouze |
| 4. Auriébat | 18. Estirac | 31. Lescurry | 44. Oroix | 57. Sedze-Maubecq | 70. Villefranque |
| 5. Barbachen | 19. Gensac | 32. Liac | 45. Peyrun | 58. Ségalas | 71. Villenave-près-Béarn |
| 6. Bazillac | 20. Hagedet | 33. Madiran | 46. Pintac | 59. Sénac | 72. Villenave-près-Marsac |
| 7. Bentayou-Sérée | 21. Hères | 34. Mansan | 47. Ponson-Debat-Pouts | 60. Siarrouy | |
| 8. Bouilh-Devant | 22. Labatut-Figuières | 35. Marsac | 48. Pontiacq Viellepinte | 61. Sombrun | |
| 9. Buzon | 23. Labatut-Rivière | 36. Maubourguet | 49. Pujo | 62. Soublecause | |
| 10. Caixon | 24. Lacassagne | 37. Maure | 50. Rabastens de Bigorre | 63. Talazac | |
| 11. Camalès | 25. Lafitole | 38. Mingot | 51. Saint-Lanne | 64. Tarasteix | |
| 12. Casteide-Doat | 26. Lahitte-Toupière | 39. Monfaucon | 52. Saint-Lézer | 65. Tostat | |
| 13. Castelnau-Rivière-Basse | 27. Lamayou | 40. Monségur | 53. St-Sever-de-Rustan | 66. Trouley-Labarthe | |
| 14. Castera-Loubix | | | | | |

GOUVERNANCE

INSTANCES DE PROPOSITION

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

18 COMMISSIONS
COMPOSÉES DE CONSEIL-
LERS COMMUNAUTAIRES
ET COMMUNAUX

Les commissions thématiques élaborent des propositions qui sont soumises aux décisions du bureau des Vice-Présidents ou du Conseil Communautaire.

INSTANCE DE CONCERTATION

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

72 MAIRES

L'échange et la concertation sont au cœur des réunions des maires au cours desquelles les projets du territoire sont présentés

5 conférences en 2024

SÉMINAIRE DES MAIRES

72 MAIRES

Débat avec l'ensemble des maires sur une vision de l'action de la collectivité et une réflexion sur les différentes orientations à tenir.

LE BUREAU

LE BUREAU DES VICE-PRÉSIDENTS
Composé du Président et 8 Vice-présidents

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
Composé du bureau des Vice-présidents
+ 11 élus communautaires

Le bureau communautaire oriente le travail des commissions et prépare les conseils communautaires.

7 bureaux en 2024

ORGANE DÉLIBÉRANT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

99 conseillers issus des 72 communes

Il se réunit plusieurs fois par an en séance publique, débat et délibère sur la mise en œuvre des projets de la collectivité.

6 conseils communautaires en 2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE



Frédéric RÉ
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE
PRÉSIDENT



Roland DUBERTRAND
Maire de MONFAUCON
1^{er} Vice-Président
**VOIRIE - BÂTIMENTS
SERVICES TECHNIQUES**



Véronique THIRAUULT
Maire de RABASTENS DE BIG.
2^{ème} Vice-Présidente
ENFANCE - JEUNESSE



Jean NADAL
Maire de MAUBOURGUET
3^{ème} Vice-Président
ENVIRONNEMENT



Louis DINTRANS
Maire d'ANDREST
4^{ème} Vice-Président
AFFAIRES SOCIALES



Robert MAISONNEUVE
Maire de LABATUT-RIVIÈRE
5^{ème} Vice-Président
**DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**



Jean-Pierre CURDI
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN
6^{ème} Vice-Président
**TOURISME
CULTURE & PATRIMOINE**



Jean-Marc LAFFITTE
Maire de LABATUT FIGUIÈRES
7^{ème} Vice-Président
DÉCHETS



Julien LACAZE
Maire de LAMAYOU
8^{ème} Vice-Président
**URBANISME
- HABITAT - SPANC**

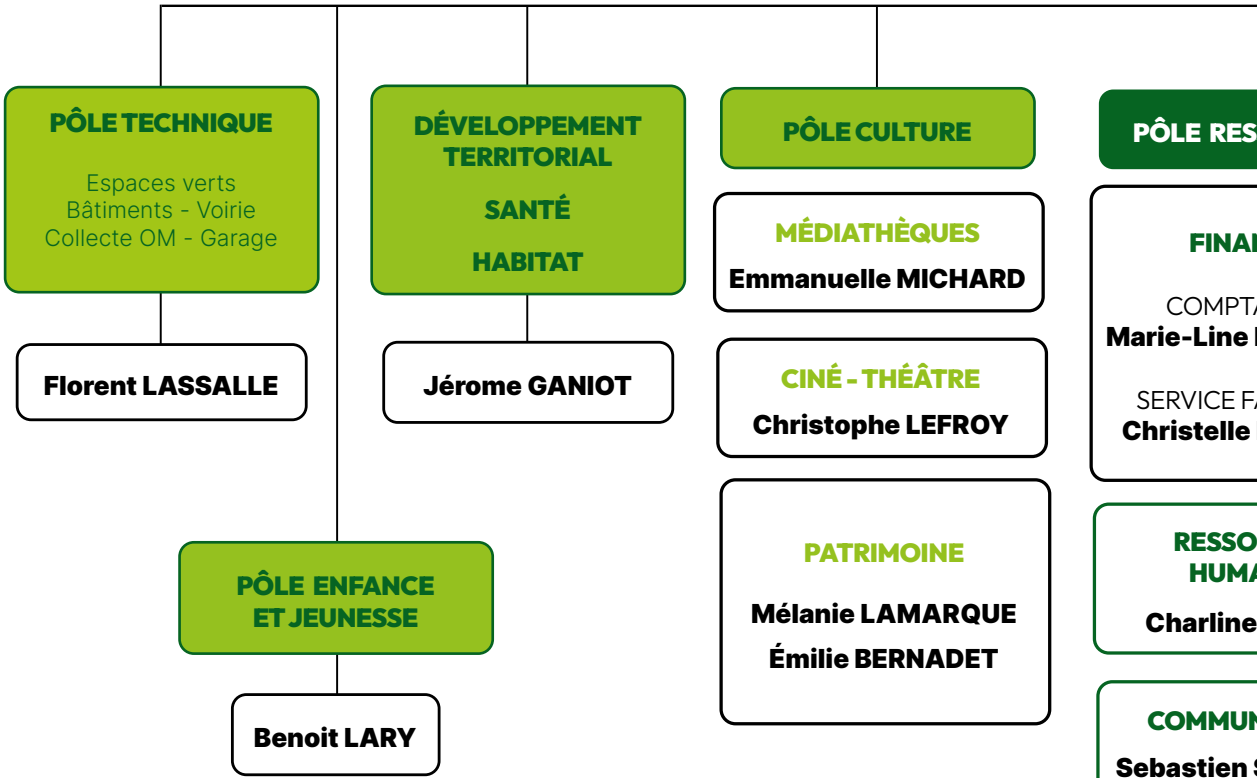
ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES

au 31 décembre 2024

PRÉSIDENT
Frédéric

**DIRECTION
DES SERVICES**
Sandrine

**DIRECTEUR
ADJOINT**
Jérôme



DIRECTEUR
ÉRIC RÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
SERVICES
SANDRINE BONNET

DIRECTEUR ADJOINT
JULIEN GANIOT

SOURCES

SOURCES
COMPÉTENCE
LOUIS FOURCADE
ACTUEL
LUDERITZ

SOURCES
MAIRIES
MIQUEU

COMMUNICATION
SAINT PICQ

INFORMATIQUE
FRAGUEZIAN

TRIBUTARIAT
BERTRAND

ÉQUIPEMENT SPORTIF

ESPACE AQUATIQUE
LOUIS FOURCADE
Aurélien SIMONET

PÔLE SOCIAL

FRANCE SERVICES
Sébastien SAINT PICQ

AFFAIRES SOCIALES
Sandrine BONNET

GENS DU VOYAGE
Thierry MARTINERIE

URBANISME

Julie LARCADE

PÔLE
ENVIRONNEMENT

Prospective déchets
REOMi - SPANC

Eliane LABÉ

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

• AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;

- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

• AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

• COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

- **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

COMPÉTENCES FACULTATIVES

• PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE

• POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DU CADRE DE VIE

• CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : PETITE ENFANCE ET SANTÉ

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

• TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

- études et soutien technique en vue de favoriser l'accès des populations du territoire aux techniques de l'information et de la communication ;
- établir et exploiter des réseaux de communications électroniques.

• ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

• AUTRES SERVICES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- France Services
- Tiers-lieux e-formation Occitanie

2

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Développement	
économique	12
Urbanisme	15

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET LES ENTREPRISES



Le fil rouge de notre stratégie de développement reste le soutien aux entreprises locales et l'attraction d'investissements extérieurs. Simultanément un effort important est maintenu sur le volet social et humain avec de belles promesses et des résultats significatifs sur la thématique santé, aspect fondamental du développement durable. Toutefois, avec les progrès technologiques de la connectivité et l'évolution du monde moderne, l'industrialisation lourde comme l'agriculture de masse sont en déclin : le tourisme et la culture sont les nouveaux moteurs, les nouvelles opportunités économiques.

Peu à peu la culture est devenue le fondement du tourisme et la collectivité Adour Madiran, riche sur le plan patrimonial, doit s'orienter vers la valorisation touristique de son territoire. Celle-ci est naturellement créatrice d'emploi, diversifie les revenus, revitalise les espaces et renforce le sentiment de fierté et d'appartenance. Le projet "comptoir de la Bigorre/Sur les routes de Madiran" autour de la cave Torus, s'inscrit pleinement dans cette démarche.



ROBERT MAISONNEUVE

Vice-Président - En charge de la délégation thématique DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Maire de LABATUT-RIVIERE

MISSIONS / OBJECTIFS

L'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre, composé L'objectif est de permettre l'arrivée d'activités économiques nouvelles, le développement endogène d'activités déjà existantes sur le territoire par la mise à disposition de foncier ou de bâtiment à des conditions attractives ou en accompagnant techniquement, administrativement et politiquement les porteurs de projet et chef(fe)s d'entreprises dans la construction ou le financement de leurs ambitions.

Pour ce faire, sous la responsabilité de Robert MAISONNEUVE, 3 sous-commissions ont été mises en place :

- Développement économique animée par M. Loïc GUESDON
- Développement Agricole animée par M. Christian PUYO
- Développement des Energies Renouvelables animée par M. Patrick BAYLERE

ACTIONS 2024

Zones d'activités :

- Réalisation de l'étude sur la problématique foncière et l'accueil d'entreprises sur le territoire et détermination d'un programme d'actions (ne reste qu'un peu plus de 5ha disponible de foncier dédié à l'implantation d'entreprises) ;
- Acquisition de 1,8 ha et lancement des études pour l'aménagement et la viabilisation de l'extension de la zone de l'Estéous à Rabastens de Bigorre ;
- Cessions de parcelles sur les zones d'activités et accompagnement pour installation d'entreprises à Montaner (1 installation), Maubourguet (4 installations), Rabastens de Bigorre (1 installation), et Vic-en-Bigorre (2 installations).

Equipements communautaires à destination économique :

- Poursuite de l'aménagement du pôle agro-alimentaire de Maubourguet par la création de 2 laboratoires (atelier de découpe et laboratoire boucherie/traiteur) et d'un espace destiné à l'implantation d'une épicerie sociale et solidaire ;
- Accompagnement politique et financier du projet de développement du Parc du Val d'Adour (Marché aux bestiaux de Rabastens) via la mise à disposition de l'équipement par la commune de Rabastens de Bigorre à la CCAM ;
- Mise en place, au titre de l'appel à projet de la Région Occitanie "Tiers-Lieu Défi'Occ", au sein du bâtiment de l'Octav, d'un FabLab, d'un espace de coworking/télétravail/formations, d'un studio d'enregistrement vidéo. Cette offre de services numériques est complétée par l'acquisition du Cube immersif, système immersif de réalité virtuelle qui sera mis à la disposition des collectivités et entreprises pour le développement de projets (architecture, prototypage, culture). Ce nouvel équipement est désormais baptisé : L'Atelier ;

Soutiens à l'activité économique :

- Intégration et participation de la CCAM au dispositif "Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes". Plusieurs entreprises du territoire ont obtenu des subventions

et/ou des accompagnements spécifiques (plus d'un million d'euros de subvention attribué à des entreprises du territoire dans ce cadre) ;

- Modification du règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises de la CCAM pour permettre de subventionner des acquisitions foncières pour l'installation de jeunes agriculteurs ;
- Animation d'ateliers thématiques à destination des chefs d'entreprises (communication, recherches de financements, IA et e-commerce, aménagement de son lieu de vente ...) avec nos partenaires consulaires (CCI, CMA, CA) et économiques (Ad'Occ, Initiative Pyrénées) ;
- Signature de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) pour la mise en œuvre d'un plan d'actions sur les 3 communes bourg-centres (Maubourguet, Rabastens et Vic-en-Bigorre) dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain" et signature du Contrat Territorial Occitanie du Pays du Val d'Adour.

Energie :

- Inauguration du parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Rabastens de Bigorre ;
- Lancement de l'étude sur le développement du réseau de chaleur Bois Energie de Vic-en-Bigorre (couplage avec du solaire thermique) ;
- Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial ;
- Exploitation des toitures des bâtiments communautaires pour installation de photovoltaïque.

Tourisme:

- Participation active aux projets de développement de l'Abbaye de Saint Sever de Rustan (chantier de réhabilitation et engagement pour la mise en place d'une nouvelle offre de médiation patrimoniale et touristique) ;

- Participation à la mise au point de la délégation de service public du Château de Montaner pour la mise en œuvre d'une nouvelle offre touristique ;
- Suite à l'étude d'opportunité lancée en 2023 sur le projet de développement économique et touristique "comptoir de la Bigorre/Sur les routes de Madiran" autour de la cave Torus de Castelnau-Rivière-Basse et de la voie de chemin de fer, lancement de l'étude de faisabilité pour poursuivre et préciser la démarche

PERSPECTIVES 2025

- Travaux d'aménagement de la zone d'activité de l'Estéous à Rabastens de Bigorre (1,5 ha) ;
- Travaux d'extension de la zone du Bosquet à Andrest (2,5 ha) ;
- Aménagement d'un nouveau bassin sur la zone du Marmajou de Maubourguet pour prise en compte des récentes implantations d'activités ;
- Mise en œuvre du plan d'actions de redynamisation et requalification des zones d'activités : densification, écologie industrielle territoriale, services, marketing territorial ;
- Mise aux normes du bâtiment et étude ANCT en cours sur le développement du Parc du Val d'Adour de Rabastens de Bigorre ;
- Pilotage de l'étude de faisabilité du projet de développement économique et touristique "Comptoir de la Bigorre/Sur les routes de Madiran" autour de la cave Torus de Castelnau-Rivière-Basse et de la voie de chemin de fer. Les conclusions sont envisagées pour fin 2025 avec un projet valorisant des marqueurs du territoire : agriculture, viticulture et eau ;
- Lancement de l'AMI/DSP pour couplage du réseau de chaleur Bois Energie avec du solaire thermique.

Chiffres clés

- **6 zones d'activités** : Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens de Bigorre (2) et Vic-en-Bigorre pour une superficie totale dédiée à l'accueil des entreprises d'environ 120 ha. Plus de 90 % des entreprises établies sur les zones du territoire ont moins de 50 salariés. 5 sociétés installées sur les zones comptent plus de 50 salariés : Euralis Gastronomie, Super U, SNAA Acchini, ISP System, le Relais 65 ;
- 3 hôtels d'entreprises situés sur les communes de Rabastens de Bigorre et de Vic-en-Bigorre ;
- 1 bâtiment dédié aux activités agro-alimentaires sur la commune de Maubourguet ;

- 1 ferme/pépinière d'entreprises maraîchères (Village Accueillant) sur la commune de Maubourguet ;
- 93 entreprises recensées sur les zones communautaires représentant environ 1 300 emplois ;
- Près de 85 contacts avec des acteurs économiques du territoire pour bénéficier d'accompagnements de toute nature. En sus, certaines de ces entreprises et/ou porteurs de projets ont reçu :
 - > des accompagnements financiers d'Initiative Pyrénées,
 - > des accompagnements techniques et financiers de Ad'Occ et des chambres consulaires.



23 septembre 2024

Signature du contrat

"Territoire d'Industrie Lacq - Pau - Tarbes 2023 - 2027"

La Communauté de Communes Adour Madiran est signataire du contrat Territoire d'industrie Lacq - Pau - Tarbes 2023-2027. Cette démarche vise à soutenir les filières industrielles historiques de notre bassin de vie tout en anticipant les mutations économiques et environnementales à venir.

URBANISME



Après un an d'instruction des autorisations d'urbanisme sur la base du PLUi initial, il était apparu nécessaire début 2023 de faire évoluer le document pour corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions notamment concernant des OAP trop contraignantes pour permettre la construction des zones concernées.

La complexité de la procédure d'évolution, comme vu ci-dessus, fait qu'il va falloir trois ans pour approuver cette modification qui ne change rien sur le fonds du PLUi. 2024 nous a permis de mettre en place une charte de gouvernance pour encadrer les évolutions nécessaires.



Julien LACAZE
Vice-Président -
En charge de la délégation
thématique URBANISME
Maire de LAMAYOU

MISSIONS / OBJECTIFS

Porter une politique d'aménagement concertée à l'échelle d'un véritable bassin de vie.
Garantir la cohérence des projets émergents avec les enjeux locaux.

ACTIONS 2024

La Communauté de Communes mène sa 1^{ère} procédure d'évolution de son PLUi, suite au lancement de modification n°1 le 6 mars 2023. Comportant près de 96 objets, elle a fait l'objet d'une demande d'actualisation de l'évaluation environnementale de la part de l'Inspection Générale pour l'Environnement et le Développement Durable (IGEDD) allongeant la procédure jusqu'en 2025.
Il a notamment été mené une concertation avec le public suite à l'avis de l'IGEDD en date du 5 avril 2024. Le projet a notamment été amendé des avis de l'État et des Commissions Départementales pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.

Afin de répondre au mieux aux demandes des Communes tout en garantissant une action claire,

concertée et correspondant aux ressources de l'intercommunalité, la CCAM a voté une charte de gouvernance sur ses actions en matière de planification le 4 juillet 2024. Ce document entérine la méthodologie sur la prise en compte et les choix de procédures d'évolution du PLUi Adour Madiran.

PERSPECTIVES 2025

- . Approbation de la modification n°1 du PLUi AM,
- . Lancement de deux procédures d'évolution du PLUi Adour Madiran :
 - > Pour l'extension d'une carrière à Larreule et d'une entreprise de négoce agricole à Maubourguet,
 - > Pour la nouvelle mise en tourisme du Château de Montaner ;
- . Rendu de l'étude de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur les périodes 2011-2021 et 2021-2024 ;
- . Production du rapport triennal et d'artificialisation des sols ;
- . Organisation du débat communautaire annuel sur la politique locale de l'urbanisme ;
- . Concertation avec le public sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) AM et approbation ;
- . Suivi et information de l'élaboration des documents cadres relatifs au photovoltaïque au sol dans les espaces naturels, agricoles et forestiers.



Chiffres clés

- 1 procédure de modification de droit commun en cours (96 objets).

Réception de 2 sujets pouvant nécessiter l'évolution du PLUi Adour Madiran :

- > Extensions d'une carrière à Larreule et d'une entreprise de négoce agricole à Maubourguet,
- > Nouvelle mise en tourisme du Château de Montaner.

3

SOCIAL

Santé 17

Emploi et Insertion 19

Habitat inclusif 20

OPAH 22

France services 24

Mobilité 26

Gens du voyage 27

SANTÉ

“ En 2019-2020, un projet de santé territorial se coconstruisait avec les médecins généralistes du territoire. Ce travail a été décliné dans le cadre d'une feuille de route et d'un plan d'actions pour la mandature 2020-2026. Sans détailler ici les 5 phases de développement qui avaient été envisagées, l'épilogue de cette feuille de route prévoyait l'installation d'un nouveau dispositif d'imageries médicales sur le territoire et la mise en œuvre d'un partenariat rapproché « Ville-Hôpital ». Peu y croyaient.

Fin 2024, sans céder à un quelconque triomphalisme, il est désormais possible d'affirmer que l'intégralité des actions de la feuille de route adoptée en 2020 seront réalisées dans le calendrier prévu. Toutes les autorisations, tous les accords nécessaires sont obtenus ; 2025 ne constituera « que » la matérialisation définitive par la réalisation des derniers travaux pour une ouverture des services en 2026.

Il convient de saluer que tout cela a été rendu possible grâce à un volontarisme affirmé et à la forte dynamique territoriale qui nous anime en matière de santé publique, portée par la convergence indispensable entre la sphère publique et le corps libéral.



Frédéric RÉ
Président de la CCAM
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

MISSIONS / OBJECTIFS

La priorité a été donnée à la création des conditions idoines pour l'accueil de nouveaux médecins généralistes sur le territoire et, par là même, d'autres professionnels de santé tout en favorisant l'exercice médical partagé entre les différents acteurs de la santé et ainsi oeuvrer à la création d'une réelle politique locale de santé publique.

Depuis l'approbation de la feuille de route de la CCAM en matière de santé en 2020, la CCAM a scrupuleusement décliné le plan d'actions étape après étape.

Il s'agissait dès lors de travailler à la relation Ville/Hôpital et d'amorcer les réflexions pour doter le cabinet de radiologie de Vic-en-Bigorre de nouveaux dispositifs d'imagerie médicale et proposer ainsi un plateau technique médical complet sur le territoire.

ACTIONS 2024

- Travail partenarial avec l'hôpital de Vic-en-Bigorre, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Adour Madiran et le cabinet de radiologie afin de déposer un dossier commun pour solliciter l'autorisation d'implantation d'un dispositif d'imagerie médicale (scanner/IRM) au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vic-en-Bigorre : création de la SAS Imagerie Adour Madiran, dépôt du dossier et autorisation d'implantation accordée fin 2024 ;
- Dépôt et accord du permis de construire pour la réalisation du bâtiment dédié à l'imagerie médicale et extension bâtiminaire de la MSP de Vic, saturée, afin de créer de nouveaux cabinets médicaux et paramédicaux ;
- Futur groupe médical de Rabastens de Bigorre : permis de construire accordé et lancement de l'appel d'offres ;
- Renouvellement des contrats de 3 médecins salariés pour 3 années supplémentaires, accueil d'une infirmière Asalée au sein du Centre de Santé Adour Madiran et remplacement d'un chirurgien dentiste après départ en retraite au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vic-en-Bigorre ;
- Recherche active et permanente de Médecins Généralistes : communication / réseaux - rencontres des Internes en médecine générale en mai et novembre 2024 - participation active à la démarche Hapy Santé (forum des internes / communication) - contractualisation avec un cabinet de recrutement de médecins généralistes pour le nord de la CCAM ;

- Travaux préparatoires du contrat local de santé à l'échelle du PETR du Val d'Adour avec les ARS 32 et 65 ;
- Mise en oeuvre de missions de santé publique (prévention, dépistages, partenariat avec la Ligue contre le cancer ...), participation de la MSP de Vic et du Centre de Santé Adour Madiran à un projet européen, piloté par le CHU de Toulouse, "Stop latro" qui a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie liée aux soins et/ou aux médicaments chez la personne âgée.

PERSPECTIVES 2025

- Lancement de la construction du futur groupe médical de Rabastens de Bigorre ;
- Lancement de l'appel d'offres et démarrage des travaux de construction du bâtiment devant accueillir le scanner et l'IRM et de réhabilitation d'un im-meuble pour l'extension de la Maison de Santé de Vic-en-Bigorre en créant de nouveaux cabinets médicaux et paramédicaux ;
- Développement du lien « Ville-Hôpital » en utilisant notre culture commune Collectivité/professionnels de santé et nos structures pour créer des consultations spécialisées délocalisées et accroître l'offre de santé sur le territoire ;
- Intensification des actions en santé publique et poursuite du projet "Stop latro".

* Chiffres clés

- Plus de 180 professionnels de santé sur le territoire communautaire, hors Hôpital de proximité de Vic-en-Bigorre et structures type EHPAD
dont
> 4 médecins généralistes à Rabastens de Bigorre
> 4 médecins généralistes à Maubourguet
> 10 médecins généralistes à Vic-en-Bigorre (dont 6 salarié(e)s – dont 1 dédiée aux consultations à orientation pédiatrique)
> 2 médecins généralistes à Andrest

A noter : Depuis 2017, 12 médecins généralistes ont cessé leur activité sur le territoire de la CCAM (retraite, décès, départ) et 12 médecins généralistes sont arrivés.



Visualisation 3D - Futur pôle médical à Rabastens de Bigorre

EMPLOI ET INSERTION

“ **La lutte contre l'exclusion professionnelle reste une priorité majeure des politiques sociales, en particulier pour les publics éloignés de l'emploi. La loi de décembre 2023 pour le plein emploi impulse une nouvelle dynamique. Cette réforme vise à construire des parcours plus efficaces, plus fluides, plus cohérents et centrés sur la personne** ”



Louis DINTRANS

Vice-Président - En charge de la
délégation thématique - AFFAIRES
SOCIALES - **Maire d' ANDREST**

MISSIONS / OBJECTIFS

La loi de décembre 2023 pour le plein emploi réorganise le service public de l'emploi avec l'ambition de mieux coordonner l'ensemble des acteurs de l'emploi, notamment grâce à une offre de service commune pour mieux accompagner les publics éloignés de l'emploi.

Le département des Hautes-Pyrénées s'est engagé en 2024 dans l'expérimentation de l'accompagnement renforcé des personnes allocataires du RSA.

Deux territoires ont été ciblés: Lourdes Pays des Gaves et la Communauté de Communes Adour Madiran où les freins à l'insertion vont être travaillés en s'adossant à des projets existants et à la dynamique initiée sur le territoire.

ACTIONS 2024

- Réunion de lancement de l'expérimentation de l'accompagnement renforcé sur Adour Madiran : octobre 2024. Suivi de l'évolution de Pôle Emploi qui devient France Travail au 1er janvier 2024 ;
- Participation des agents de la CCAM aux manifestations de l'emploi suivantes :
 - > Salon TAF (Travail Avenir Formation) de Tarbes organisé par la Région, Pôle Emploi, les Missions Locales et d'autres partenaires le 27 mars 2024 ;
 - > "Du stade vers l'emploi" au stade Maurice Trélut de Tarbes : job dating anonyme entre recruteurs et demandeurs d'emploi organisé par France Travail en lien avec la mairie de Tarbes et la Ligue d'Athlétisme Occitanie autour de l'athlétisme le 02 juillet 2024, ;
 - > Salon de l'Emploi Public d'Aureilhan organisé par le Comité Local de l'Emploi Public 65 le 12 décembre 2024 ;

- Mise à disposition gracieuse de locaux par la CCAM (siège CCAM à Vic ou Espaces France Services) pour l'accueil des demandeurs d'emploi en accompagnement global.

PERSPECTIVES 2025

- Prolonger l'expérimentation d'accompagnement des bénéficiaires du RSA sur le territoire Adour Madiran et de l'enveloppe financière allouée par l'État au Département des Hautes-Pyrénées correspondante ;
- Rendre lisible la position de la CCAM en sa qualité de recruteur par la participation et/ou l'organisation de toute manifestation liée à l'emploi ;
- Accompagner au plus près les demandeurs d'emploi du territoire en partenariat avec les opérateurs.

* Chiffres clés

- 4 interlocuteurs constituent le réseau de l'emploi : France Travail, les Missions Locales, Cap Emploi ainsi que les différents services publics pilotés par l'État ou les collectivités locales ;
- 492 bénéficiaires du RSA sur Adour Madiran au 31 juillet 2024 ;
- Enveloppe maxi attribuée par l'État aux actions à porter dans le cadre de l'expérimentation au titre de l'année 2024 : 50 284,00 € ;
- 1 permanence hebdomadaire ou bi-mensuelle des partenaires France Travail et Mission Locale dans les 3 France Services (avec Cap Emploi en plus)

HABITAT INCLUSIF

RÉSIDENTE "LES ISARDS"

“ La pleine implication de la personne en charge de l'animation donne toute satisfaction autant aux résidents qu'aux responsables de la communauté "Adour Madiran". Nous pensons que l'ensemble des logements sera occupé au cours de l'année 2025.

La rédaction de la charte du " bien vivre ensemble" doit être finalisée dans l'année.



Charles ROCHETEAU

Élu - En charge de la sous- délégation
thématique HABITAT INCLUSIF -
Maire de BAZILLAC

MISSIONS / OBJECTIFS

L'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre, composé de 9 logements (3 T1 et 6 T2), s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap. Le fil rouge de l'année a été de proposer un lieu de vie de qualité, à la fois individuel et collectif au centre duquel les liens sociaux et intergénérationnels nécessaires à l'épanouissement de chaque résident sont favorisés.

Dans un cadre adapté aux besoins, aux rythmes, aux aspirations et aux freins des résidents, l'animatrice de l'Aide à la Vie Partagée a eu pour mission de maintenir le lien social, à la fois au sein de l'habitat et vers l'extérieur, afin de lutter contre la solitude, l'isolement et le repli sur soi des locataires accueillis.

ACTIONS 2024

Pour construire avec et pour les résidents « Un vivre chez soi sécurisé et rassurant et un vivre-ensemble convivial et joyeux », l'animatrice recrutée par la Communauté de Communes Adour Madiran avec le soutien financier du Département des Hautes-Pyrénées, a travaillé autour des quatre piliers fondateurs suivants :

- 1/ Soutenir l'autonomie des locataires en favorisant leur maintien dans un logement ordinaire,
- 2/ Sécuriser la vie à domicile, assurer une veille active,
- 3/ Créer un climat de convivialité entre les locataires,
- 4/ Participer à leur inclusion sociale au sein de l'habitat inclusif et dans l'environnement proche.

Des temps d'échanges formels et informels ont permis de dessiner les activités, sorties, ateliers, partenariats et autres aménagements nécessaires pour répondre aux envies et aux besoins personnels et collectifs des résidents, dont les principaux sont :

- . Préparation et partage d'une dizaine de repas au sein de la résidence, dans la salle de vie commune ;
- . Partage de nombreux après-midi ludiques autour des jeux ;
- . Organisation et partage d'activités avec les enfants de l'Accueil de Loisirs de Rabastens (lien intergénérationnel) ;
- . Organisation d'ateliers cuisine et pâtisserie (chandeleur, anniversaires, Noël,...) ;
- . Participation à des activités manuelles ;
- . Accueil d'une intervenante de l'association Court'Échelle pour des séances de gym douce.

PERSPECTIVES 2025

- Arriver à un taux de remplissage des logements à 100% => intensifier la communication ;
- Finaliser la rédaction du projet d'aide à la vie sociale et partagée et la charte du bien-vivre ensemble ;
- Diversifier les activités auprès des résidents ;
- Poursuivre les aménagements intérieurs et extérieurs de la résidence .





Chiffres clés

En 2024, le nombre de logements occupés est passé de 6 résidents (3 femmes et 3 hommes) au 1^{er} janvier à 8 résidents (5 femmes et 3 hommes) au 31 décembre.

- 146 animations proposées aux résidents sur l'année 2024 sur la thématique du "vivre ensemble au sein de l'habitat"
- 20 réunions d'interface entre le propriétaire et les résidents sur toutes les questions liées au logement (infos loyers et charges, demandes de travaux, ...)
- Le Département des Hautes-Pyrénées octroie une aide de 5 000 € par an et par bénéficiaire de l'Aide à la Vie Partagée, soit un maximum de 45 000 €, pour soutenir le développement et l'animation du projet de vie sociale et partagée.
- 50 actions de veille active auprès des résidents
- Tenue de 2 commissions d'attribution de logements et d'Aide à Vie Partagée.

HABITAT - OPAH



Comme vous le découvrirez ci-dessous, l'année 2024 a marqué le renouvellement de l'OPAH mise en place sur le territoire d'Adour Madiran depuis la fusion des trois anciennes intercommunalités.

En 2025, nous devrions acter à l'échelle départementale, la création du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Ce guichet commun viendra se substituer aux modalités de l'OPAH en cours à compter d'octobre 2026.

Toutefois, la mise en place du SPRH ne devrait pas bouleverser l'accompagnement pour l'amélioration de l'habitat mené par notre intercommunalité, tant cette mission reste essentielle pour le territoire à de nombreux égards.



Julien LACAZE

Vice-Président -
En charge de la délégation
thématique HABITAT
Maire de LAMAYOU

MISSIONS / OBJECTIFS

Créer des conditions pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants, selon 3 types d'enjeux :

- Socio-démographiques : maintien à domicile, meilleures conditions de vie,
- patrimoniaux : maintenir la qualité du bâti ancien, lutter contre la vacance,
- environnementaux : maîtriser les consommations énergétiques et foncières.

ACTIONS 2024

L'année 2024 a été consacrée à la mise en œuvre de la nouvelle OPAH et à la communication auprès des administrés de ce dispositif.

Des webinaires ont été mis en place à destination des artisans et des particuliers.

Des rencontres d'information à destination du secteur de l'immobilier (agences immobilières, notaires ...) ont été organisées afin que l'information sur les dispositifs puisse être donnée aux potentiels acquéreurs.

Des ateliers de la rénovation énergétique, en partenariat avec le Guichet Renov'Occitanie Hautes-Pyrénées, à destination du grand public se sont tenus à Vic-en-Bigorre le 9 octobre 2024.

Enfin, le Conseil d'Administration de l'Anah avait validé les nouvelles formes de contractualisation régionales et locales qui vont progressivement venir se substituer aux dispositifs d'opérations programmées en cours : les pactes territoriaux.

L'année 2024 a donc été l'objet de très nombreuses rencontres pour engager, au niveau des départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, les réflexions locales pour construire ces pactes territoriaux qui affichent l'ambition de proposer une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, sur l'ensemble du territoire et accessible à toute la population.

PERSPECTIVES 2025

Au-delà du suivi habituel de l'OPAH Adour Madiran (permanences, accueil et renseignement du public, instruction de dossiers, réunions d'information, ateliers de la rénovation énergétique ...), l'année 2025 sera consacrée à définir le rôle et les missions dévolues aux acteurs locaux (Départements et EPCI).



Chiffres clés

L'année 2024 a constitué la première année de la nouvelle OPAH Adour Madiran :

Ce sont 106 logements qui ont bénéficié de subventions au titre de l'OPAH ; l'objectif annuel initial de la convention était de 98 logements/an.

- 9 dossiers logements locatifs (réhabilitation globale - sorties de vacance),
- 39 dossiers de propriétaires occupants pour des travaux liés à la thématique « énergie »,
- 42 dossiers de propriétaires occupants pour des travaux d'autonomie,
- 3 dossiers en sortie d'insalubrité de propriétaires occupants,
- 7 dossiers remise aux normes assainissement non collectif,
- 6 dossiers "façade".

Près de 2,8 millions d'€ HT de travaux ont ainsi été générés sur le territoire, profitant directement aux artisans locaux, avec un taux moyen de financement public de 60 %.

La loi du 22 août 2021 dite « Climat et Résilience » a précisé la définition du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) et posé les bases de son évolution vers un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Cette évolution vise à rapprocher les politiques de l'habitat et de la rénovation énergétique, tout en simplifiant le parcours des usagers. Le SPRH est constitué de trois volets :

- Le volet Dynamique Territoriale : la mobilisation de tous les ménages, le principe d'« aller-vers » les publics prioritaires, la mobilisation des filières professionnelles... Ce volet est destiné à promouvoir le déploiement de la marque France Rénov' sur le territoire.
- Le volet Information-Conseil-Orientation : réponse aux premières interrogations des usagers par télé-

phone ou en présentiel, puis une offre de conseils adaptés afin d'aiguiller de façon neutre les usagers dans l'élaboration de leurs projets.

- Le volet Accompagnement : accompagner les usagers dans leurs projets de rénovation/réhabilitation de logements.

Il s'agit d'un changement fondamental dans nos pratiques jusqu'ici éprouvées en termes d'aides à l'habitat sur le territoire Adour Madiran et, même s'il s'agit de la mise en place de guichets uniques à l'échelle des Départements, la CCAM souhaite, dans le futur dispositif, conserver son rôle de proximité avec les administrés du territoire en la matière et sa capacité à participer aux prises de décisions.

Atelier Rénov'Occitanie à Vic-en-Bigorre



FRANCE SERVICES

“ Les trois lieux d'accueil France Services répartis sur le territoire incarnent la volonté de rendre l'administration plus proche, plus moderne et plus humaine. Ils permettent à chacun d'être accompagné dans ses démarches administratives : retraite, santé, famille, impôts, emploi, numérique... Au travers des France Services, la Communauté de Communes fait du service public un vecteur de cohésion sociale et de solidarité.



Frédéric RÉ
Président de la CCAM
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

MISSIONS / OBJECTIFS

- **Proximité et Accessibilité** : Offrir un accès simplifié et de proximité aux services publics, en particulier dans les zones rurales, afin de garantir l'égalité d'accès aux droits pour tous les citoyens ;
- **Accompagnement Personnalisé** : Proposer un accompagnement individualisé dans les démarches administratives, comme les demandes de prestations sociales, la gestion de documents d'identité ou les démarches liées à l'emploi, grâce à la présence de conseillers formés ;
- **Simplification des Démarches** : Centraliser en un seul lieu les services de plusieurs administrations (CAF, Pôle emploi, CPAM, etc.), permettant aux usagers de réaliser plusieurs démarches en une seule visite, ce qui simplifie et accélère les processus administratifs ;
- **Inclusion Numérique** : Aider les citoyens à se familiariser avec les outils numériques nécessaires pour accéder aux services en ligne et offrir un soutien pour ceux qui rencontrent des difficultés avec l'informatique ;
- **Renforcement du Lien Social** : Contribuer à maintenir un lien social et à réduire l'isolement en offrant un espace accueillant où les citoyens peuvent recevoir des conseils et du soutien dans un cadre humain et bienveillant.

ACTIONS 2024

- Projet de réaménagement des locaux à Maubourguet - mis à la disposition par la commune de Maubourguet - avec l'appui financier de la Banque des Territoires via l'appel à projets « Lieux innovants, lieux accueillants » ;
- Formation continue des conseillers France Services afin d'actualiser régulièrement leurs connaissances selon les réformes et la saisonnalité des démarches administratives (webinaires, sessions de formations en présentiel) ;
- Développement du réseau de partenaires dans le domaine de l'action sociale et de l'emploi : DDETSP et AGIRC-ARRCO.

PERSPECTIVES 2025

- Ateliers numériques : Proposer une offre d'atelier à Vic-en-Bigorre en complémentarité des ateliers hebdomadaires dispensés à Maubourguet et Rabastens de Bigorre ;
- Stabiliser l'offre de services ;
- Organiser l'accueil mutualisé France Services et Médiathèque à Maubourguet (horaires d'ouverture et planning agents) et redéfinir les missions des agents.

* Chiffres clés

19528 demandes traitées en 2024 : + 2,91%

- **Vic-en-Bigorre** : 9211 demandes traitées (47%), en moyenne 44 demandes par jour d'ouverture.
- **Maubourguet** : 6824 demandes traitées (35%), en moyenne 37 demandes par jour d'ouverture.
- **Rabastens** : 3128 demandes traitées (16%), en moyenne 17 demandes par jour d'ouverture.



OFFRE DE SERVICES

Partenaires nationaux



Partenaires locaux



Frédéric RÉ

Président de la CCAM

Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

Visualisation du projet de réaménagement
de l'accueil mutualisé France Services /
Médiathèque à Maubourguet.

Début des travaux : Mars 2025
@Pratico-Pratiques - Septembre 2024



MOBILITÉ

“ Les questions de la mobilité en milieu rural demeurent un enjeu majeur pour l'inclusion sociale en particulier l'accès aux soins. Garantir un accès équitable aux services de santé nous est apparu comme un défi crucial.



Louis DINTRANS

Vice-Président - En charge de la délégation thématique - AFFAIRES SOCIALES - **Maire d' ANDREST**

MISSIONS / OBJECTIFS

La compétence mobilité se définit comme la capacité à organiser six catégories de services qui vont du transport public de personnes (service régulier ou à la demande) en passant par le transport scolaire.

Bien que n'ayant pas la compétence, la CCAM a choisi d'organiser un transport qui réponde au mieux à sa spécificité locale qu'est la ruralité. Par conséquent, elle se concentre sur une offre de transport solidaire répondant à une problématique d'isolement ou de fragilité de certains publics.

Focus a été fait cette année sur l'accès aux soins des personnes isolées chez le médecin généraliste.

ACTIONS 2024

Lancement de l'expérimentation accompagnement à l'accès aux soins en faveur des Aînés :

Après repérage de la problématique d'accès aux soins des seniors en zone rurale, la CCAM, avec le soutien technique de l'association de mobilité WIMO OV, a développé un projet d'autopartage intergénérationnel en répondant à un appel à projet Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) sur lequel la CCAM a été retenue et a reçu des aides financières, levier au lancement du dispositif.

Ce projet a été expérimenté sur la partie nord du département où ont été identifiées des problématiques de déplacements des seniors vers les groupes médicaux.

Ce projet s'articule autour de 4 acteurs majeurs :
1/ la CCAM, co-financeur du projet et les médecins du groupe médical de Maubourguet qui ont accepté de participer à cette expérimentation,
2/ l'association de mobilité WIMO OV qui a porté toute la partie ingénierie et gestion des plannings ainsi que le véhicule,

3/ l'association ADMR de la Rivière Basse, sise à Maubourguet, qui a accepté de mettre à disposition une de ses salariées, sur la base du volontariat, pour effectuer cet accompagnement sénior (la contrepartie pour la salariée étant une augmentation de son temps de travail et l'usage du véhicule le temps de la mission),

4/ des seniors isolés de plus de 60 ans qui rencontrent des difficultés à se rendre en consultation chez leur médecin généraliste puis à la pharmacie.

PERSPECTIVES 2025

- Périennisation de ce dispositif avec réflexion à mener sur le portage du projet et sur l'implication de nouveaux partenaires pour la recherche de financements,
- Élargissement de ce dispositif à de nouveaux secteurs et à de nouveaux praticiens.

* Chiffres clés

- 1 véhicule mis à disposition par WIMO OV et une salariée mise à disposition par l'ADMR,
- 1^{er} accompagnement médical :
-> 12 février 2024
- 15 seniors accompagnés au moins à un rendez-vous médical, de 79 ans de moyenne d'âge (69% de femmes et 31% d'hommes),
- 37 trajets vers un rendez-vous médical au groupe de Maubourguet,
- 7 communes représentées dans le projet (Maubourguet, Lahitte-Toupière, Castelnau RB, Labatut-Rivière, Vidouze, Madiran et Sombrun).



GENS DU VOYAGE



La communauté des communes Adour Madiran répond aux obligations qui sont les siennes avec la gestion de deux aires d'accueil sur le territoire.

On constate toujours des installations illicites sur notre territoire mais nous travaillons avec la communauté des gens du voyage pour trouver des solutions pérennes. Il est important que la révision du schéma départemental intègre cette problématique.

La communauté de communes s'investit également au niveau départemental pour accompagner la politique de sédentarisation de certaines familles sur le territoire.



Charles ROCHETEAU

Élu - En charge de la sous- délégation thématique GENS DU VOYAGE -
Maire de BAZILLAC



Louis DINTRANS

Vice-Président - En charge de la délégation thématique - AFFAIRES SOCIALES - **Maire d' ANDREST**

MISSIONS / OBJECTIFS

L'aménagement, l'entretien et la création d'aire d'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de la CCAM.

L'objectif est de permettre d'accueillir cette population durant quelques temps en perpétuant leur mode de vie. C'est une compétence à la gestion complexe et difficile.

La compétence ne concerne que la gestion des aires d'accueils de Vic en Bigorre et Maubourguet. La communauté de communes remplit aussi les obligations réglementaires.

ACTIONS 2024

- Travail en collaboration avec la nouvelle Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) destinée aux gens du voyage avec pour objectif de promouvoir l'accès à l'habitat adapté ou au logement des gens du voyage défavorisés ;
- Maintien des taux de remplissage sur les aires d'accueil ;
- Réalisation de l'entretien des aires avec des travaux en régie.
- Diverses interventions techniques sur les aires de Maubourguet et Vic-en-Bigorre.

PERSPECTIVES 2025

- Implication de la CCAM dans le cadre de la révision du Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage (SDAVG) sur le territoire des Hautes-Pyrénées. Le SDAGV vise à répondre aux besoins d'accueil des gens du voyage sur le territoire.
- Rénovation des équipements informatiques de gestion des aires d'accueil de Vic-en-Bigorre et de Maubourguet.
- Réflexion sur la création d'un terrain tampon pour les accueils illicites.

* Chiffres clés

• Aire de Vic-en-Bigorre :

- > 16 emplacements
- > Taux d'occupation de 75.94%

• Aire de Maubourguet

- > 8 emplacements
- > Taux d'occupation de 76.82%

4

ENFANCE ET JEUNESSE

Petite enfance	29
Extrascolaire	30
Scolaire et périscolaire.....	31
Jeunesse	32

PETITE ENFANCE

La CCAM poursuit son engagement en faveur de la petite enfance en consolidant une offre diversifiée et accessible. Grâce à la tarification modulée, les structures d'accueil collectives restent ouvertes à toutes les familles.

Parallèlement, le Relais Petite Enfance accompagne à la fois les parents et les assistants maternels dans leurs démarches administratives. En 2025, nous continuerons à développer une offre de service de proximité, notamment en proposant la préparation locale des repas destinés aux crèches, dans une logique de qualité et de circuit court.



Nathalie ITURRIA

Élue en charge de la sous-délégation thématique PETITE ENFANCE
Maire de NOUILHAN

* Chiffres clés

- 1 Multi-accueil à Vic-en-Bigorre
- 3 micro-crèches à Andrest Maubourguet et Tostat
- 60 Assistantes maternelles en activité
- 1 Lieu d'accueil enfant parent itinérant - LAEP
- 1 Relais Petite Enfance

MISSIONS / OBJECTIFS

- Stabiliser et pérenniser les structures "petite enfance"
- Maintenir les professions de la petite enfance sur le territoire
- Permettre aux familles du territoire de choisir le mode de garde adapté à leur besoin.

ACTIONS 2024

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture de la cuisine centrale à Vic-en-Bigorre, un projet structurant pour notre territoire. Ce nouvel outil permet désormais d'assurer la livraison de repas en liaison chaude aux Accueils Jeunes Enfants (AJE) de la Communauté de Communes Adour Madiran. Au-delà d'un simple service, cette initiative garantit des repas de qualité, élaborés localement, favorisant ainsi les circuits courts et le bien-être des tout-petits.

PERSPECTIVES 2025

- Maintenir l'attractivité de nos accueils Jeunes Enfants
- Développer la cuisine centrale pour offrir un service de qualité.



Relais Petite Enfance : Spectacle de Noël du RPE - 12 déc. 2024

EXTRASCOLAIRE

La communauté de communes poursuit son engagement en faveur du maintien des services péri et extrascolaires existants. Répondre aux besoins des familles demeure une priorité et constitue un critère essentiel dans la conception de nouveaux projets. L'attractivité de ces services est renforcée par la diversité des activités proposées et par l'implication régulière des associations locales, qui contribuent à dynamiser l'offre. Par ailleurs, de nombreuses actions sont menées en partenariat entre les différents accueils de loisirs afin de favoriser les échanges entre jeunes du territoire, mais aussi avec des établissements tels que les EHPAD, pour développer des liens intergénérationnels.



Magali LARRANG

Élue en charge de la sous-délégation thématique Affaires Périscolaires - Maire de BARBACHEN

MISSIONS / OBJECTIFS

- Permettre l'accès de toutes les familles aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Accompagner les projets ALSH.
- Créer du lien entre les différents accueils de loisirs

ACTIONS 2024

Ouverture d'un ALSH durant les vacances de Noël, permettant ainsi de proposer un service extrascolaire couvrant désormais l'ensemble des périodes de vacances scolaires pour les familles.

Par ailleurs, en partenariat avec l'association Adour Sport Loisirs, un projet ski a été organisé : 60 enfants ont ainsi pu profiter de 6 sorties sur les pistes.

PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre la réflexion dans l'accompagnement des accueils de loisirs dans les projets structurants.

* Chiffres clés

- 6 sorties ski : participation de 60 enfants du territoire Adour Madiran.
- 6 ALSH sur le territoire



Sortie ski organisée par la CCAM en partenariat avec Adour Sport Loisirs

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

“ Mobilisée dans la réflexion autour du maillage territorial des écoles et attentive à l'évolution de la carte scolaire, la CCAM élabore chaque année des données stratégiques pour éclairer les décisions concernant la future organisation scolaire et les services associés à chaque établissement. Aujourd'hui, les élus souhaitent engager une concertation avec les parents et l'Éducation nationale afin de définir une politique éducative commune, plaçant au cœur des priorités le bien-être des élèves et la qualité de leurs apprentissages.



Véronique THIRAULT
2^{ème} Vice-Présidente -
Délégation - Petite Enfance,
Enfance et Jeunesse -
Maire de Rabastens de Bigorre

MISSIONS / OBJECTIFS

- Maintenir la qualité de service sur l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires (accueils du matin, midi et soir),
- Coordonner les actions "affaires scolaires",
- Mener une réflexion de territoire avec l'Inspection Académique pour un maillage territorial du tissu scolaire sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran.

ACTIONS 2024

Plusieurs écoles bénéficient déjà d'un service de restauration en liaison chaude. Dans la continuité de cette démarche, les écoles de Camalès et d'Artagnan sont désormais intégrés dans cette démarche avec des repas fabriqués sur le site de la cité scolaire Pierre Mendès France de Vic-en-Bigorre.

Aujourd'hui, 62 % des élèves du territoire bénéficient d'un service en liaison chaude. Avec les projets à l'étude pour la rentrée 2025 et janvier 2026, ce taux pourrait atteindre 80 %.

PERSPECTIVES 2025

Poursuivre le développement de la liaison chaude sur le territoire Adour Madiran avec les partenaires locaux de production (Cité scolaire Pierre Mendès France, Collège de Maubourguet, EPAS65, EHPAD de Rabastens de Bigorre).

Chiffres clés

- 120 agents communautaires travaillent sur l'ensemble des écoles et services associés aux écoles du territoire.
- 32 écoles dont 9 regroupées en RPI et 4 en RPI concentrés.
- 1 école gérée par le SIVOM des 3 collines regroupant les sites de Bédeille, Escaunets et Sèdze Maubecq.
- 1 dispositif d'accueil des moins de 3 ans situé sur Maubourguet.
- 1520 élèves répartis dans les écoles de la CCAM
- 23 garderies et 3 accueils de loisirs périscolaires.
- 31 sites de restauration scolaire.



Rentrée scolaire 2024-2025 à l'école d'Andrest

JEUNESSE

Dans un contexte où la participation des jeunes à la vie citoyenne et communautaire est devenue un enjeu essentiel, la commission Jeunesse s'affirme en offrant des espaces privilégiés d'expression, de concertation et d'engagement pour les jeunes de notre territoire.

À travers des projets variés, des échanges constructifs et une volonté constante de valoriser leur parole, la commission Jeunesse contribue à renforcer leur implication dans la vie locale.



Julie CARASSUS-BARRAGAT

Élue - Sous- délégation JEUNESSE
- Maire de LACASSAGNE

MISSIONS / OBJECTIFS

- Soutenir les projets structurants pour la jeunesse du territoire Adour Madiran ;
- Mettre en œuvre les axes "Jeunesse" de la Convention Territoriale Globale.

ACTIONS 2024

- Participation aux réunions de réseau visant à favoriser les échanges entre professionnels travaillant pour la jeunesse :
 - Réseau Ados du Val d'Adour
 - Réseau des partenaires Jeunesse du département des Hautes-Pyrénées ;
 - Réseau des chargés de coopération ;
- Animation du chantier Jeunes "Photographie et Patrimoine" : 6 journées pour permettre à un groupe de jeunes de découvrir le patrimoine local tout en se formant à la photographie. Réalisation de l'exposition "La Jeunesse révèle le Patrimoine" (action inter-service) ;
- Accès à la culture pour les jeunes : programmation d'ateliers avec des artistes suivi d'une restitution Grand Public ;
- Soutenance de deux projets dans le cadre du dispositif Bourse Projets Jeunes. Un projet lauréat qui finalement a été abandonné par la jeunes quelques mois plus tard ;

- La CCAM prescripteur pour les séjours Colos Apprenantes 2024 des Bouscarret's et MJC Vic ;
- Ouverture du Comptoir Jeunes de L'Atelier, un lieu ressource destiné aux jeunes du territoire Adour Madiran âgé de 12 et 30 ans : de la documentation sur tous les sujets de la vie quotidienne, des animations, des permanences pour un accueil inconditionnel, une écoute et une orientation des jeunes vers les bons interlocuteurs ;
- Formation des deux agents du Comptoir Jeunes de L'Atelier aux Premiers Secours en Santé Mentale module "Jeunes".

PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre les dispositifs en place :
 - > Bourse Projets Jeunes
 - > Colos Apprenantes
 - > Chantier Jeunes Culture et Patrimoine
 - > Résidence de territoire : ateliers pour les jeunes
- Labelliser le Comptoir Jeunes de L'Atelier : Information Jeunesse, Promeneurs du net et Service Public Régional de l'Orientation ;
- Développer les animations du Comptoir Jeunes à L'Atelier et Hors les murs ;
- Mener une action forte de sensibilisation à la Santé Mentale des jeunes.

* Chiffres clés

- **Accès à la Culture :**
 - > 2 ateliers + spectacles réalisés soit 25 jeunes touchés au total ;
 - > 6 jeunes sensibilisés au patrimoine.
- **Comptoir Jeunes de L'Atelier :**
 - > 145 jeunes accueillis lors des journées Portes Ouvertes en septembre 2024 ;
 - > 4 animations accueillies entre septembre et décembre ;
 - > 3 projets de jeunes accompagnés ;
 - > 8 jeunes accueillis sur les jours de permanences pour de l'information/orientation entre septembre et décembre ;
- 4 séjours Colos Apprenantes suivis
- 3 projets reçus pour la Bourse Projets Jeunes (2 abandons et 1 non éligible).

4

**CULTURE
& LOISIRS**

Réseau de Médiathèques	34
Patrimoine	35
L'Octav - Ciné / Spectacle	36
Espace aquatique Louis Fourcade	38

PÔLE CULTURE

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

“Véritable lieu de vie et de partage, le réseau des médiathèques contribue à dynamiser l'offre culturelle et à maintenir un lien social fort au sein de la communauté de communes. La gratuité instaurée en 2024 a renforcé son rôle inclusif, permettant d'accueillir de nouveaux lecteurs et de toucher un public toujours plus large.



Magali CHARRON

Élue - En charge de la sous délégation thématique Réseau médiathèques -
Maire d' ESCAUNETS

MISSIONS / OBJECTIFS

Le réseau de médiathèques a pour mission de mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'éducation, d'information, de loisir et de culture. Les médiathèques mettent en œuvre un programme d'animations qui fournit un espace public de rencontres autour de ces collections et qui facilite l'accès à la culture au plus grand nombre.

ACTIONS 2024

- Passage à la gratuité totale d'inscription et évolution des quotas de prêt:
 - Individuels: 20 documents pour 1 mois
 - Collectivités : 100 documents pour 2 mois
- Réorganisation des équipes pour pallier un congé longue maladie sur la médiathèque de Vic-en-Bigorre. L'agent affecté à Andrest est mobilisé le samedi entier sur Vic, l'agent affecté à Maubourguet est mobilisé le jeudi et le vendredi sur Vic. Un nouveau créneau horaire est ouvert à Andrest le vendredi après-midi en remplacement de l'ouverture du samedi matin ;
- Édition d'un guide des services et accueils de classes pour développer une offre de services adaptée aux contraintes, de transport notamment, des écoles ;
- Développement d'un partenariat avec le cinéma/petit théâtre de l' Atelier : Résidence de territoire, Ciné Pitchoun, Ciné Pique livres.

PERSPECTIVES 2025

- Élaboration d'un Schéma intercommunal de développement de la Lecture publique ;
- Création d'une newsletter ;
- Poursuite de la formalisation de documents cadres : politique documentaire, action culturelle.

* Chiffres clés

• Inscriptions

- 1824 inscrits
- dont 520 enfants de 0 à 14 ans
- dont 83 collectivités
- dont 728 nouveaux inscrits

• Prêts

- 58 531 documents empruntés dont 4 959 prêtés aux collectivités.

• Collections

- 40 104 documents en fonds propres et 13 130 documents en dépôt de la médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées.



Médiathèque de Vic-en-Bigorre

PÔLE CULTURE

SPECTACLE - CINÉMA - THÉÂTRE

2024 : Année de programmation au sein de la nouvelle salle du Ciné/Théâtre. Première collaboration avec LA GESPE dans le cadre de la Résidence de Territoire. L'accent a été également mis sur la programmation du Cinéma avec un focus sur le Jeune Public. En terme budgétaire, le passage de la régie d'exploitation sur le Budget Principal permettra d'élaborer un projet culturel à l'échelle du territoire.



Bernard ROUSSIN

Élu - En charge de la sous délégation
CULTURE - **Maire d'ANSOST**

MISSIONS / OBJECTIFS

Le service s'était donné pour mission en 2024 de conforter l'action du Pôle Culture sur le territoire, avec la collaboration des services de la Communauté de Communes Adour-Madiran : le Réseau des Médiathèques, le Ciné-Théâtre, le Service Patrimoine et le Comptoir Jeunes.

ACTIONS 2024

- Création d'un programme culturel imprimé pour valoriser les principaux événements du territoire à travers un support commun ;
- Renouvellement du partenariat avec la SMAC La Gespe pour la deuxième édition de la Résidence de Territoire, accueillant cette année le groupe Diluviennes ;
- Mise en place d'actions d'animation autour du cinéma, à destination des scolaires et du grand public.

PERSPECTIVES 2025

- Programmation d'un concert sous la halle de Vic-en-Bigorre avec le groupe Nadau ;
- Reconduction de la Résidence de Territoire en partenariat avec la SMAC LaGespe, accès sur la Jeunesse et la culture urbaine en milieu rural ;
- Élaboration d'un nouvel outil de communication mensuel : programme Ciné & Culture, regroupant la programmation mensuelle du Cinéma ainsi que les animations culturelles proposées par les services du Réseau des Médiathèques, du Patrimoine ainsi que du "Comptoir Jeunes".

* Chiffres clés

• Cinéma

9439 entrées (+14,30% en 2023)
dont 4608 scolaires

• Animations culturelles :

> 6 animations
diffusées sur les communes de
Vic-en-Bigorre - (Théâtre de
l'Atelier) et Maubourguet (Centre
culturel Jean Glavany).

> 6 animations
dans le cadre de la Résidence de
Territoire => 350 spectateurs.



Résidence de Territoire
Concert "Les diluviennes"
sur le parvis de la médiathèque de Vic-en-Bigorre

PATRIMOINE

En 2024, la CCAM a renforcé son engagement pour un patrimoine vivant et partagé. Du succès des animations culturelles au Château de Montaner et à l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan, en passant par l'exposition "La jeunesse révèle le patrimoine", une collaboration avec la GESPE et les concerts en résidence, l'ancrage local s'est affirmé. Sensibilisation, ouverture et transmission ont rythmé cette belle dynamique territoriale.



Jean-Pierre CURDI
Vice-Président,
En charge de la délégation
thématique Patrimoine et Culture
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN

MISSIONS / OBJECTIFS

Gestion des sites Abbaye de St-Sever-de-Rustan et Château de Montaner

- Préparer le changement de délégataire pour le Château de Montaner ;
- Optimiser l'exploitation de l'Abbaye de St-Sever-de-Rustan en concertation avec le nouveau gestionnaire du site.

Projet global de valorisation du patrimoine communautaire

- Créer un projet culturel et patrimonial de territoire en produisant une offre structurée, équilibrée et de qualité à l'échelle du territoire ;
- Faciliter l'accès pour tous à la culture et au patrimoine : sensibiliser les habitants à leur cadre de vie.

Inauguration / Tiers-lieu à l'Abbaye de St-Sever-De-Rustan
Groupe SOS - CCAM - CD65

ACTIONS 2024

Château de Montaner :

- Ouverture Grand Public d'avril à novembre ;
- Activité forte sur l'accueil des scolaires tout au long de l'année ;
- Développement des animations sur les ailes de saison avec notamment les journées de l'archéologie, les week-end médiévaux et Halloween.

Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan :

- Ouverture de juin à septembre ;
- Mise en œuvre d'une programmation culturelle sur le thème du bal ;
- Visite thématique sur le thème de "l'eau à travers les siècles" avec le Syndicat Mixte Adour Amont à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et du Moulin ;
- Contribution au marché de Noël de l'Abbaye.

Colore ton Patrimoine : Action pédagogique destinée à favoriser l'appropriation du patrimoine local par les jeunes. Un groupe de 6 jeunes du territoire a participé à 4 journées de sensibilisation au patrimoine et à la photographie, dans le cadre du dispositif Chantier Jeunes Culture et Patrimoine.

Ces rencontres ont été suivies de 2 journées de travail collaboratif consacrées à la création de l'exposition « La Jeunesse révèle le patrimoine ».

PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre le circuit des églises peintes du Montanères ;
- Mener un travail de refonte du Plan Local de Randonnée ;
- Développer l'offre de médiation à l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan afin d'offrir un nouveau parcours de visite en autonomie ;
- Diffuser l'exposition "La jeunesse révèle le patrimoine" dans différents lieux du territoire.





* Chiffres clés

Château de Montaner

8463 visiteurs au total en 2024, dont 2344 scolaires.

Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan :

1 046 visiteurs pour la visite guidée et 8154 participants aux animations estivales proposées par la commune de St-Sever-De-Rustan, le tissu associatif local et la CCAM.

Autre patrimoine :

- 36 visiteurs pour la visite guidée du circuit des églises peintes (3 dates) ;
- 6 jeunes du territoire sensibilisés au patrimoine via le chantier Jeunes "Photographie et Patrimoine".

Chantier jeunes "Culture et Patrimoine"

Abbaye de St-Sever-De-Rustan
@yannicklegodec

ESPACE AQUATIQUE

LOUIS FOURCADE DE VIC-EN-BIGORRE

MISSIONS / OBJECTIFS

La construction, l'aménagement et l'entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire est une compétence de la CCAM. La piscine de Vic-en-Bigorre est le seul équipement défini d'intérêt communautaire. Cet équipement permet d'accueillir la totalité des enfants du territoire dans le cadre scolaire pour le "savoir nager", ainsi que les habitants du territoire aux mêmes conditions.

ACTIONS 2024

Afin de réduire le coût de ce service, plusieurs mesures ont été mises en place en 2024, avec un objectif initial de baisse des dépenses de 100 000 €.

Concernant la masse salariale, deux décisions majeures ont été prises :

- Limiter la présence à un seul Maître-Nageur Sauveteur pour les accueils scolaires ;
 - Optimiser le temps de travail des saisonniers.
- Ces mesures ont conduit à une réduction de la masse salariale d'environ 60 000 €.

Parallèlement, on observe une baisse des recettes d'environ 20 000 €, liée à une diminution de la fréquentation « loisirs ».

PERSPECTIVES 2025

- Réorganisation des équipes saisonnières afin d'optimiser les coûts
- Extension de la période d'ouverture du snack
- Développement de nouveaux partenariats afin d'optimiser l'utilisation des équipements, notamment l'espace détente.
- Installation d'un système de régulation des bassins
- Étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site.

* Chiffres clés

• Fréquentation 2024

Scolaire : 6 119 entrées

Fréquentation stable sur un an.

Public : 10 559 entrées.

Baisse de 20% sur un an.

Associations : 8 367 entrées.

Baisse de 15 % sur un an.

Malgré la baisse de fréquentation, le déficit a diminué de 32 %, grâce notamment aux ajustements apportés sur l'accueil des scolaires et le travail effectué sur les missions des saisonniers.



5

ENVIRONNEMENT

Déchets	40
Eau & Assainissement collectif	41
SPANC - Assainissement non collectif	42

DÉCHETS

L'année 2024 marque un tournant dans l'exercice de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». En effet, les démarches engagées pour changer de syndicat de traitement aboutissent. Au 31 décembre 2024, la Communauté de Communes Adour Madiran reprend la compétence « traitement » au SMTD65, pour la déléguer au syndicat ValorBéarn à compter du 1^{er} janvier 2025



Jean-Marc LAFFITTE

Vice-Président -

En charge du pôle environnement

Maire de LABATUT-FIGUIERES

MISSIONS / OBJECTIFS

La collectivité détient la compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés". Elle exerce la partie collecte de la compétence en régie exclusive et a transféré le traitement au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du 65 (SMTD65). Outre organiser le service de collecte auprès des ménages, il s'agit également de mettre en place des projets visant à prévenir les déchets ou favoriser leur recyclage. Le tout avec un impact financier modéré pour l'usager.

ACTIONS 2024

L'année est ponctuée par les étapes de la procédure de reprise de la compétence traitement et sa préparation :

- 4 et 9 juillet 2024 : délibérations respectivement du Conseil Communautaire de la CCAM et du comité syndical du SMTD65 ;
- 3 décembre 2024 : délibération de ValorBéarn ;
- jusqu'à fin décembre 2024 : recueil de la validation des membres adhérents de chaque structure ;
- 31 décembre 2024 : arrêtés préfectoraux validant la modification de périmètre du SMTD65 et de ValorBéarn.

En parallèle les projets se poursuivent :

- Davantage de cantines scolaires sont intégrées à la collecte des biodéchets ;

- Le premier chalet compostage est ouvert sur la commune de Vic en Bigorre et les démarches sont entamées pour dupliquer le dispositif sur les communes de Rabastens de Bigorre et Maubourguet ;
- L'opération d'identification des bacs jaunes démarre, l'objectif est d'avoir un parc de bacs entièrement référencé et obtenir des données sur le flux emballages. Six communes sont concernées ;
- 6 conventions avec les éco-organismes en charge des nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur sont signées. La collecte de ces nouveaux flux est déployée en partie en 2024 ;
- Le changement de fréquence de collecte pour la commune de Maubourguet est préparé. Au 1^{er} janvier 2025, les ordures ménagères et emballages seront collectés tous les 15 jours.

En terme de matériel, la flotte des bennes à ordures ménagères est renouvelée au mois de mai. Ce changement de matériel a un impact non négligeable sur les tonnages d'emballages collectés. La collectivité s'équipe de bennes compactrices des cartons pour les déchetteries de Vic-en-Bigorre et Maubourguet afin d'optimiser le transport et de préserver la matière.

PERSPECTIVES 2025

- Le changement de syndicat de traitement entraîne une nouvelle organisation administrative et financière. Tout est à repenser : suivi, coordination et mise en relation avec de nouveaux partenaires. L'année 2025 sera donc une année de transition, avec pour objectif de réaliser un premier bilan complet en fin d'exercice.
- Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, mis en pause pendant la préparation du changement, sera relancé. Il devra être adapté aux orientations de ValorBéarn et intégrer la Commission de Consultation, d'Élaboration et de Suivi globale.

* Chiffres clés

- 3410 T d'ordures ménagères (- 7% sur 1 an)
- 913 T d'emballages (+ 34% sur 1 an)
- 291 T de papiers (+ 8% sur 2 an)
- 941 T de verre (- 3% sur 1 an)
- 8947 T de produits collectés en déchetterie (+ 17 % sur 1 an), avec une hausse très marquée des apports de déchets verts (+ 800 T).

EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF

“ La loi "notre" prévoyait de rendre obligatoire le transfert des compétences "eau et assainissement" des communes vers les communautés de communes au 1er janvier 2026. Sur une proposition du Sénat, une loi d'assouplissement du transfert des compétences a été votée en mars 2025, le transfert n'est ainsi plus obligatoire des communes vers la CCAM. L'AMF considère cette adoption comme « un progrès pour la liberté des communes » qui « pourront décider avec leur intercommunalité de la meilleure organisation pour assurer un service d'eau efficace et de qualité en tenant compte des situations locales ».



Christian BOURBON

Élu - En charge de la sous-délégation
"Eau et Assainissement collectif"

Maire de LASCAZÈRES

MISSIONS / OBJECTIFS

La loi n°2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement a été publiée au Journal Officiel le 12 avril 2025. Il en résulte que le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes n'est plus obligatoire le 1^{er} janvier 2026.

Anticipant cette échéance, la CCAM avait choisi d'engager une réflexion en amont, avant même la modification de la loi imposant ce transfert de compétences.

L'objectif de cette étude est de définir l'organisation la plus adaptée du territoire pour l'exercice de ces compétences, en tenant compte des nouvelles obligations réglementaires.

ACTIONS 2024

L'étude se déroule en cinq phases, allant de l'état des lieux initial jusqu'à la mise en œuvre du scénario retenu. La phase consacrée à l'état des lieux a été menée au cours de l'année 2024.

Les conclusions de l'état des lieux donnent les éléments suivants pour l'assainissement :

- Connaissance patrimoniale globalement correcte (Schémas Directeurs encore en vigueur ou réseaux collectifs récents) – Quelques manquements toutefois ;

- Sensibilité aux eaux parasites globalement moyenne à forte, sur la quasi intégralité du territoire
- État des ouvrages d'épuration : Absence d'importants points noirs résiduels, les principaux ayant été traités (en voie de finalisation pas de nécessité de gros investissements à court ou moyen termes mais des travaux de fond) ;

Les conclusions de l'état des lieux donnent les éléments suivants pour l'eau potable :

- Connaissance patrimoniale globalement correcte, mais peu de réseaux sont en classe A – En zone rurale, nombreux passages en terrains privés sans servitudes ;
- Qualité de l'eau distribuée: Indicateurs de performance bons, mais eau sensible aux pollutions par les pesticides et au relargage par les CVM pour les réseaux PVC les plus anciens ;
- Vulnérabilité des ouvrages : Certains ouvrages de productions sont implantés en zones inondables - Pas d'interconnexion de secours ;
- Résultats techniques : Les rendements sont bons voire très bons, réseaux peu âgés et des efforts de renouvellement pour certaines collectivités .

PERSPECTIVES 2025

- Présentation des scénarios d'optimisation de l'organisation territoriale sur ces compétences ;
- Réunion de travail avec les structures concernées.
- Accompagnement des communes souhaitant intégrer un EPCI.

✱ Chiffres clés

- 5 réunions avec le bureau d'étude et les partenaires.
- 2 comités de pilotage validant les étapes
- 80% de subvention pour le financement de l'étude sur le transfert de la compétence
- Coût d'étude pour le transfert de la compétence de 110 000 €.

SPANC

Assainissement non collectif

“ L'année 2024 a été la première étape de consolidation du service faisant suite au résultat déficitaire de l'année précédente. En 2025, l'objectif sera de finaliser la restructuration du service tant du point de vue du personnel que du changement du logiciel de contrôle.



Julien LACAZE

Vice-Président - En charge de la délégation Assainissement Non Collectif
Maire de LAMAYOU

MISSIONS / OBJECTIFS

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) veille à ce que les eaux usées des habitations ou bâtiments non raccordés au réseau public soient correctement traitées, conformément aux normes, afin de préserver la santé publique et l'environnement.

Pour remplir cette mission, le service contrôle les installations d'assainissement non collectif à différentes étapes : lors de la conception du projet, pendant sa réalisation, puis en fonctionnement, avec un contrôle au moins tous les 10 ans.

ACTIONS 2024

L'année 2024 a de nouveau été marquée par des variations dans les effectifs.

Pendant six mois, le service a fonctionné avec deux agents représentant un total de 1,8 équivalent temps plein.

Après une année 2023 où l'équilibre budgétaire n'avait pas pu être atteint, il était essentiel de le rétablir en 2024. Les techniciens ont donc intensifié les contrôles de bon fonctionnement sur le terrain, permettant d'atteindre un résultat financier positif conforme aux objectifs fixés.

PERSPECTIVES 2025

En 2025, le départ à la retraite de l'agent chargé de la facturation marquera un tournant pour le service. Il conviendra de repenser son organisation afin d'en assurer la stabilité.

Par ailleurs, un programme de contrôles périodiques de bon fonctionnement devra être établi pour les dix prochaines années, en cohérence avec la fréquence définie et anticipée par le Conseil Communautaire.

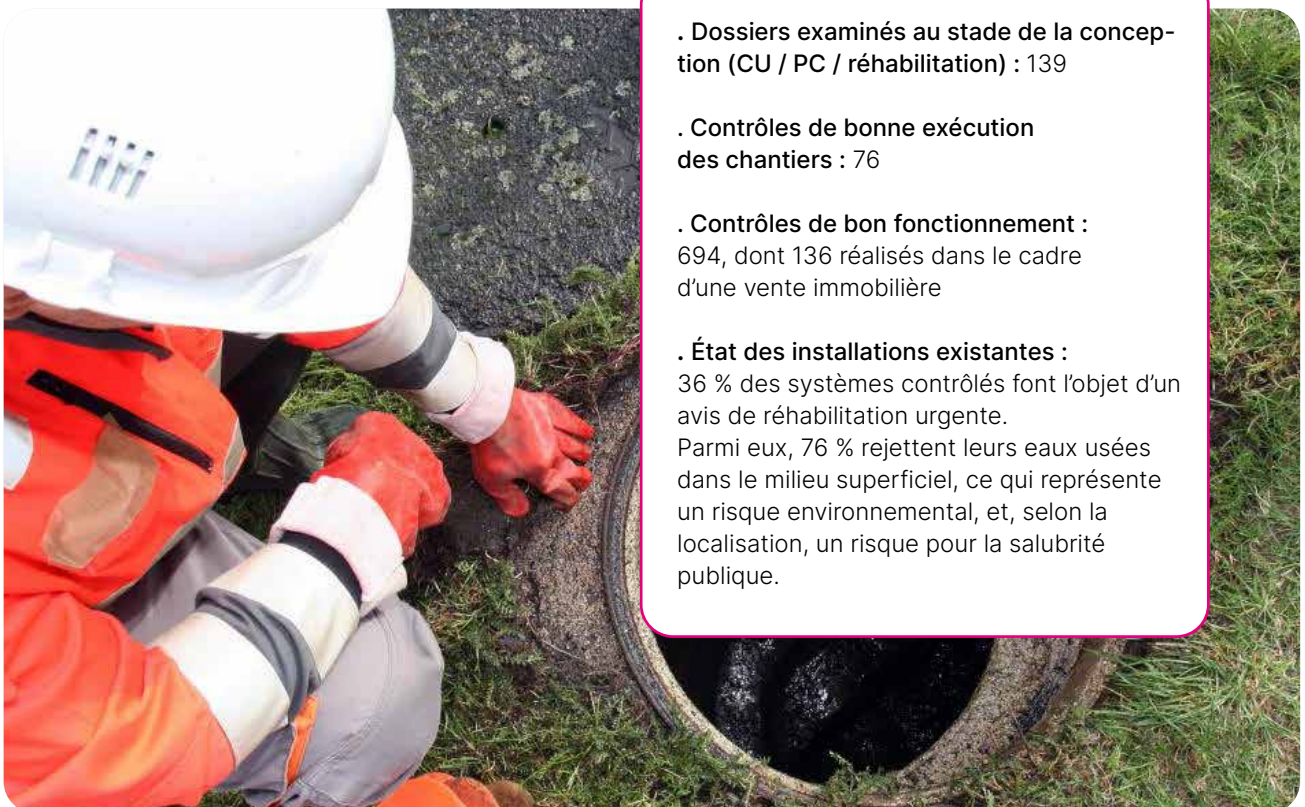
* chiffres clés

. Dossiers examinés au stade de la conception (CU / PC / réhabilitation) : 139

. Contrôles de bonne exécution des chantiers : 76

. Contrôles de bon fonctionnement : 694, dont 136 réalisés dans le cadre d'une vente immobilière

. État des installations existantes : 36 % des systèmes contrôlés font l'objet d'un avis de réhabilitation urgente. Parmi eux, 76 % rejettent leurs eaux usées dans le milieu superficiel, ce qui représente un risque environnemental, et, selon la localisation, un risque pour la salubrité publique.



A white rounded square containing a red number 6.

SERVICES TECHNIQUES & VOIRIE

SERVICES TECHNIQUES ET VOIRIE

“La Communauté de Communes Adour Madiran poursuit, année après année, son programme d'investissements. En 2024, ses priorités porteront sur l'agrandissement de la Maison de Santé et du groupe médical de Rabastens-de-Bigorre. La CCAM investit également dans la valorisation de son patrimoine et dans l'entretien des infrastructures scolaires. Le travail efficace de la commission permet de mener à bien les projets dans des délais optimisés



Roland DUBERTRAND

Vice-Président
En charge de la délégation
SERVICES TECHNIQUES / VOIRIE
ET BÂTIMENTS
Maire de **MONFAUCON**



Eric DUFFRECHOU

En charge la sous-délégation
SERVICES TECHNIQUES -
Maire de **MINGOT**



Michel MENONI

Élu - En charge de la sous-
délégation thématique
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
Maire de **LIAC**



Joël LACABANNE

Élu - En charge de la sous-
délégation thématique - VOIRIE -
Maire de **SOUBLECAUSE**

OBJECTIFS / MISSIONS

Les services techniques interviennent dans divers domaines d'activité, notamment l'entretien du patrimoine communautaire, qu'il soit bâti ou non. Leur mission est de garantir l'accueil des usagers dans les meilleures conditions et de permettre aux services de répondre efficacement à leurs besoins. À cette fin, des programmes de rénovation sont élaborés en collaboration avec les utilisateurs afin de répondre à leurs attentes et d'améliorer les performances énergétiques du patrimoine. La compétence relative à la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie s'applique uniquement à une partie du territoire couvrant les périmètres des

anciennes communautés de communes de Maubourguet et de Rabastens-de-Bigorre.

ACTIONS 2024

- Présentation bâtiminaire des écoles de la CCAM dans le cadre des travaux d'organisation scolaire ;
- Réalisation des études pour l'agrandissement de la maison de santé de Vic-en-Bigorre ;
- Rénovation du patrimoine de la CCAM (pôle agro-alimentaire, crèche de Vic-en-Bigorre) ;
- Réalisation du programme d'investissement d'entretien de la voirie ;
- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des services techniques ;
- Réalisation de jachères fleuries sur les zones d'activité ;
- Changement de la toiture de l'atelier technique de Vic-en-Bigorre pour la mise en place de panneaux photovoltaïques.

PERSPECTIVES 2025

- Réalisation des travaux du Groupe Médical de Rabastens de Bigorre ;
- Réalisation des travaux pour l'accueil d'un Scanner/IRM et d'une maison paramédicale à la maison de santé de Vic en Bigorre ;
- Réalisation des travaux de rénovation de la cantine d'Andrest et de l'école de Tostat ;
- Mise en place d'un stock de pièces pour le service bâtiment permettant des interventions plus rapides ;
- Maintien de l'enveloppe de travaux Voirie ;
- Maintien des effectifs de l'équipe technique.

* Chiffres clés

- Interventions des services techniques dans 64 communes sur 72 sur l'année 2023.
- Dépenses d'investissement sur la voirie de 290 732 € en 2024.
- Réalisation de deux réunions de commission thématique.
- 19 agents au sein des équipes espaces verts et bâtiment



SERVICES SUPPORTS

Ressources humaines	46
Communication	48
Finances.....	49

RESSOURCES HUMAINES



La Communauté de Communes Adour Madiran poursuit son engagement en matière de gestion de ses ressources humaines.

L'optimisation du temps de travail et la réorganisation des services ont joué dans la maîtrise de la masse salariale mais aussi en faveur de l'attractivité de ces postes, afin que les administré.es continuent de bénéficier de services publics de proximité de qualité. Pour autant, nous portons une attention très particulière cette année aux incivilités et violences dans les situations d'accueil du public en réfléchissant à la mise en place de mesures pour limiter l'exposition des agents.



Frédéric RÉ
Président de la commission
Ressources Humaines -
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

ACTIONS 2024

- . Passage à la semaine en 4 jours sur la base de volontariat ;
- . Augmentation de 5 points d'indice majoré au 1^{er} janvier 2024 ;
- . Revalorisation du RIFSSEP au 1^{er} mai 2024 ;
- . Augmentation de la participation employeur à la mutuelle Santé de 30 à 40 € par mois et par agent.

PERSPECTIVES 2025

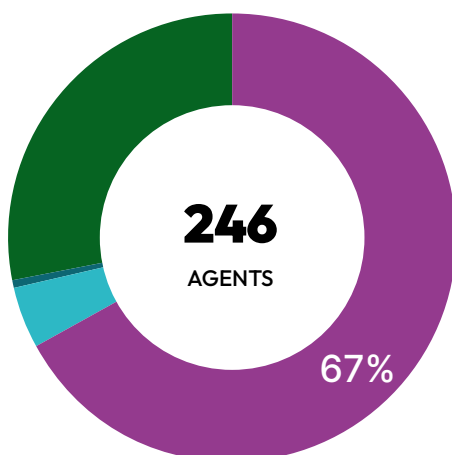
- . Adhésion au contrat groupe mutuelle prévoyance ;
- . Changement de logiciel RH ;
- . Installation d'un système de vidéoprotection dans les bâtiments communautaires recevant du public (Déchetteries, Espaces France Services, Groupes médicaux et Centre de Santé, Espace aquatique) ;
- . Reprise de l'activité de l'Amicale du personnel.



Chiffres clés

- 246 agents pour une masse salariale de 8 647 420 €
- 6 départs en retraite
- 3 mutations
- 2 disponibilités
- 1 licenciement pour inaptitude
- 10 agents titularisés
- 18 avancements de grade
- 4 promotions internes

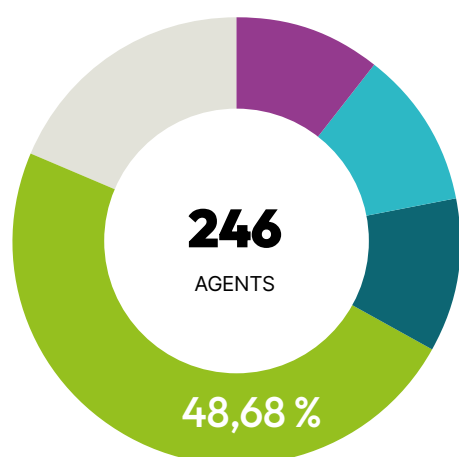
RÉPARTITION DES AGENTS PAR STATUT



- Fonctionnaires titulaires et stagiaires :
167 agents - 67,89 %
- Agents non titulaires permanents (CDI) :
8 agents - 3,25 %
- Agents en contrats aidés :
8 agents - 3,25 %
- Agents non titulaires - CDD :
62 agents - 25,20 %
- Apprentis : 0,41 agent

Données au 31.12 2024

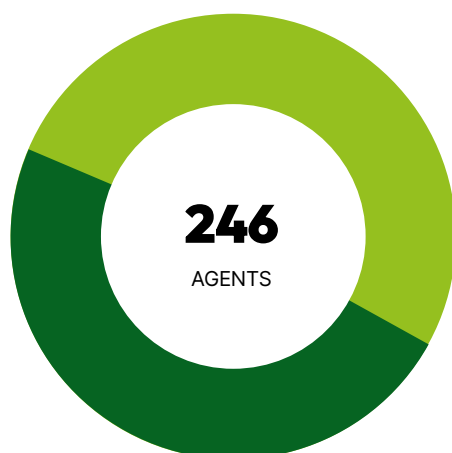
RÉPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE



ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN POUR 2024
215,27 agents

Services administratifs : 22,5 agents - 9,16 %	Déchets : 35 agents - 14,16 %
Services Techniques 23 agents - 9,37 %	Écoles - ALSH : 119,5 agents - 48,68 %
Autres services : 45,5 agents - 18,53 %	
. Entretien locaux : 5 agents . Service Patrimoine : 0,5 agents . Service Médiathèque : 7,5 agents . Cinéma et insertion Pro : 3 agents . France Services : 4,5 agents . Gens du voyage : 1 agent . Service Piscine : 2 agents . Groupes médicaux : 7 agents . Centre de Santé : 8 agents . SPANC : 3 agents . RPE et crèche : 4 agents	

STRUCTURE DÉTAILLÉE PAR TEMPS DE TRAVAIL



Nombre d'agents à temps complet : 118 - 48 %
Nombre d'agents à temps partiel : 128 - 52 %

COÛT DE LA MASSE SALARIALE 2021 - 2024

	2021	2022	2023	2024
Dépenses de personnel - 012 :	7 105 319 €	7 860 656 €	8 276 003 €	8 647 420 €
- Budget Principal	5 379 721€	5 712 830 €	6 094 214 €	6 472 326 €
- Budget Centre multimédia	109 573 €	119 335 €	93 721€	-
- Budget Ordures ménagères	1 274 578 €	1 312 737 €	1 346 830 €	1 438 803€
- Budget SPANC	95 282 €	113 783 €	112 521 €	115 973 €
- Budget Centre de Santé	246 165 €	601 972 €	628 717€	620 318 €
TOTAL ANNUEL	13 964 473 €	15 119 341 €	15 923 289 €	16 674 522 €

COMMUNICATION

“ **La communication publique est un levier essentiel pour renforcer le lien entre la communauté de communes et ses habitants. En 2024, nos actions de communication ont visé à informer, sensibiliser et impliquer les citoyens dans les projets et les services proposés. À travers divers supports et canaux, nous avons cherché à rendre notre territoire plus lisible, plus accessible et plus proche de ses usagers.** ”



Christian BOURBON

Élu - Président de la commission
COMMUNICATION
Maire de LASCAZÈRES

MISSIONS / OBJECTIFS

- Rendre compte des politiques publiques portées par la collectivité ;
- Informer sur les services publics ;
- Éclairer les enjeux collectifs et faire évoluer les comportements ;
- Assurer l'information interne des agents et des élus ;
- Promouvoir le territoire ;
- Contribuer au fonctionnement de la collectivité.

ACTIONS 2024

- Conception de supports de communication imprimés et numériques, en cohérence avec la charte graphique de la collectivité, pour accompagner les services et projets communautaires : communiqués de presse, affiches (mobiliers urbains), flyers, guides, magazine, lettres d'information, etc ;
- Signalétique : conception et mise en place de l'identification visuelle des services, bâtiments communautaires et véhicules ;
- Publications institutionnelles : réalisation des bilans d'activités des services et du rapport annuel de la collectivité ;
- Campagne de promotion du Tiers-lieu L'Atelier hébergeant plusieurs services communautaires (Cinéma/Théâtre, Fablab, Studio photo-vidéo, espace jeunes, coworking) : Logotype, communiqués et conférence de presse, communication digitale, signalétique ;

- Valorisation des actions culturelles en collaboration avec le pôle culture de la collectivité (L'Octav, Réseau des médiathèques, service patrimoine) et création de gabarits CANVA pour faciliter la réalisation autonome des publications par les services ;
- Refonte complète du site internet de la collectivité : optimisation de l'ergonomie, du webdesign, du référencement et de l'intégration, avec l'ajout de nouvelles fonctionnalités telles qu'une newsletter, un annuaire et une cartographie interactive ;
- Déploiement de l'application mobile : identification des besoins, présentation comparative de plusieurs solutions en commission aboutissant au choix des élus en faveur de la solution IntraMuros.

PERSPECTIVES 2025

- Organisation et communication autour d'événements institutionnels : inaugurations de l'espace mutualisé France Services / Médiathèque à Maubourguet et du tiers-lieu "L'Atelier" à Vic-en-Bigorre ;
- Campagne d'information : valorisation du bilan de l'action communautaire 2020-2025 à destination des élus et des administrés ;
- Campagne de sensibilisation sur le tri des déchets.

* Chiffres clés

- Site internet :
75060 visites en 2024
- Réseaux Sociaux - Facebook :
2496 followers, +10%
dont 73% femmes et 27% hommes;
43% de 35 à 54 ans.
- Lettres d'informations mensuelles :
6 campagnes e-mailing,
pour 1280 contacts.

FINANCES

“ L’année 2024 a été marquée par un contexte économique et social en constante évolution, exigeant de la Communauté de Communes Adour Madiran une gestion rigoureuse et prospective de ses finances.

Dans un environnement où les attentes des habitants, les enjeux de transition écologique et les contraintes budgétaires se renforcent, notre établissement public a poursuivi sa mission de développement territorial, d’aménagement et de solidarité.

Ce bilan financier retrace les principales orientations budgétaires, les réalisations majeures et les résultats comptables de l’exercice 2024.

Il met en lumière la capacité de la Communauté de Communes à maintenir un équilibre financier tout en répondant aux besoins croissants du territoire, notamment à travers la mise en œuvre de projets structurants, tel que l’accès aux soins et sa politique de santé offensive, la maîtrise de la dette et l’optimisation des ressources disponibles.

Cette année encore, la collectivité a œuvré à une fiscalité plus juste et a travaillé sur les contributions économiques des entreprises et notamment sur une imposition plus équitable de la Cotisation Foncière des Entreprises.

La dette, qui a été diminuée au fil des ans, représentent une part dérisoire des budgets de la collectivité. La collectivité préserve donc toute sa capacité d’emprunt pour investir dans de nouveau projet essentiel pour le développement de son territoire.

Nous vous proposons ici une analyse détaillée des recettes et des dépenses, des investissements réalisés, ainsi que des perspectives pour les années à venir, afin de garantir la pérennité de nos actions et le bien-être de nos concitoyens.



Frédéric RÉ

Président de la CCAM

Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE



25 mars 2024

Rencontres des élus communautaires

avec M. Jean-Rene Cazeneuve, rapporteur général de la commission des finances de l’Assemblée Nationale, accompagné de M. Jean-Paul Mattei, M. Pascal Lecamp et M. Benoit Mournet, membres de la commission des finances.

ORGANISATION BUDGÉTAIRE DE LA CCAM

1 budget principal et 10 budgets annexes

La cession de la salle de spectacle de l'Octav en 2023 à la mairie de Vic en Bigorre a conduit les élus de la CCAM à dissoudre le budget "centre multimédia".

Les budgets annexes :

- Centre de santé
- Hôtel d'entreprises
- Ordures ménagères
- SPANC
- Zone du Bosquet - Andrest
- Zone de La Herray - Vic en Bigorre
- Zone du Louet - Montaner
- Zone du Marmajou - Maubourguet
- Zone du Midi - Rabastens
- Zone de l'Esteous

RÉUNIONS

- 4 réunions de secteurs
- 1 réunion délégués communautaires
- 6 commissions des finances
- 1 séminaire des maires
- 1 visio-conférence avec le Président de la commission des finances de l'assemblée nationale.
- 1 rencontres "Budget Tour" élus CCAM et élus commission de l'assemblée nationale.

LE SERVICE FACTURIER - SFACT

Les missions du SFACT

Le service facturier, fonctionnel depuis novembre 2019, a pour mission la prise en charge de tous les mandats (de la réception de la facture à sa mise en paiement) émis sur l'ensemble des budgets hors payes et charges de la CCAM, de la commune de Maubourguet et du Syndicat Mixte Adour Amont. Le service est composé de cinq agents (deux personnes à temps complet et 3 agents à temps non complet agent CCAM et agent DGFIP).

Bilan 2024

Dans un contexte de soutien aux entreprises, la collectivité contribue à afficher une politique de paiement rapide. Cette démarche émanant d'une volonté commune des élus de la Communauté de Communes Adour Madiran et de la Direction Départementale des Finances Publiques s'inscrit dans un processus de modernisation de l'administration publique.

COLLECTIVITÉ	NOMBRE DE MANDATS
Communauté de Communes Adour Madiran	8085
Commune de Maubourguet	1353
Syndicat Mixte Adour Amont	841

Le sfact engage en fin d'année une réflexion pour changer le logiciel de production comptable.

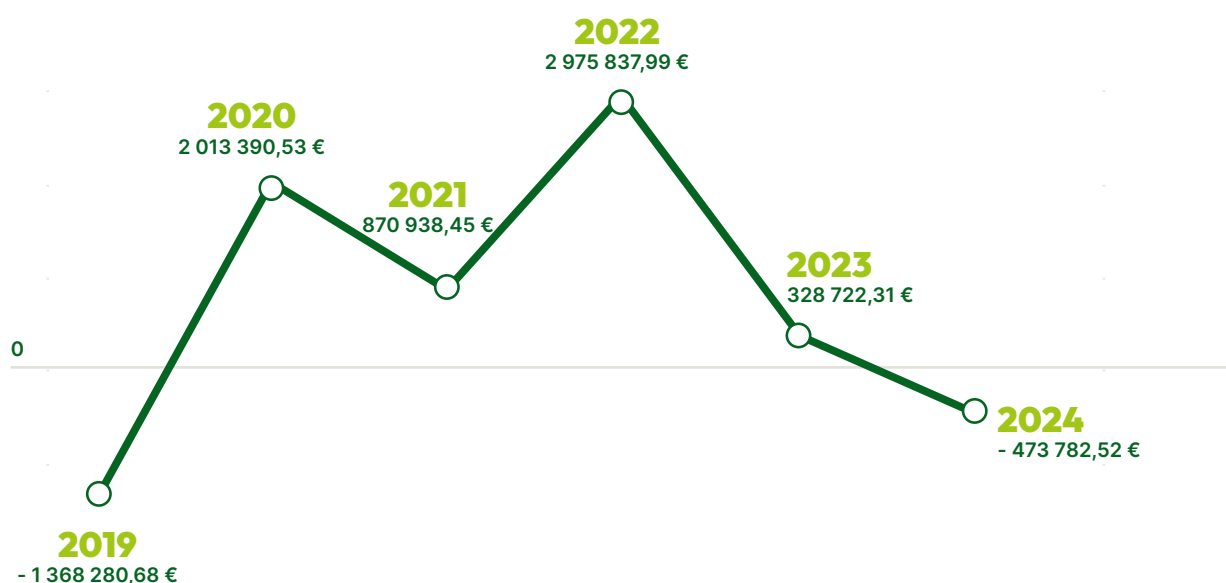
Une fois cette contrainte matérielle levée, un plus grand nombre de commune du territoire de la CCAM pourront bénéficier des services du Sfact.

COMPTES ADMINISTRATIFS

2024	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	5 995 128,00 €	4 053 105,89 €	14 809 841,35 €	15 909 311,43€
Hôtel d'entreprises Vic	576 095,88 €	358 101,52 €	336 885,30 €	408 983,39€
Centre de Santé	10 974,18 €	39 730,00 €	672 071,30 €	713 451,58 €
Ordures Ménagères	1 194 422,15 €	1 577 909,10 €	4 183 112,10 €	4 271 440,35 €
SPANC		1 071,00 €	125 424,45 €	128 139,16 €
Zone Du Bosquet - Andrest	1 242,84 €		1 242,87 €	1 242,87 €
Zone de La Herray - Vic en bigorre	29 828,60 €	1,21 €	29 829,81 €	29 829,81 €
Zone du Louet - Montaner				
Zone du Marmajou - Maubourguet				
Zone du Midi - Rabastens				
Zone de l'Esteous - Rabastens	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Total général	7 807 692,65 €	6 029 918,72	20 158 408,18 €	21 462 399,59 €
Résultat global par section	- 1 777 773,93 €		+ 1 303 991,41 €	

Soit un déficit global pour 2024 de 473 782,52 €

• Évolution des résultats depuis 2019



SUIVI DES RÉSULTATS PAR BUDGET

ZI MARMAJOU - 27401	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	-1 013,80	74 812,12
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €

ZA MONTANER - 27402	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	0,00 €	2 820,51 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €

ZAC ANDREST - 27404	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	-1 242,81 €	-1 242,81 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €

ZAC HERRAY -27405	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	-29 827,39 €	-29 827,39 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €

ZAC DU MIDI -27406	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	0,00 €	15 000,00 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €

ZA DE L'ESTEUS -27406	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	- 1,00 €	-1,00 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €

HE -27403	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	-217 994,36 €	-1 797 081,39 €
Fonctionnement	72 098,09 €	72 098,09 €

CDS	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	28 755,82 €	114 233,61 €
Fonctionnement	41 380,28 €	51 222,21 €

OM - 27409	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	383 486,95 €	96 742,23 €
Fonctionnement	88 328,25 €	131 826,00 €

SPANC - 27408	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	1 071,00 €	12 974,58 €
Fonctionnement	2 714,71 €	29 668,25 €

BP -90200	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024 à reprendre au BP 2025
Investissement	-1 942 022,11 €	-1 361 250,87 €
Fonctionnement	1 099 470,08 €	3 014 158,38 €

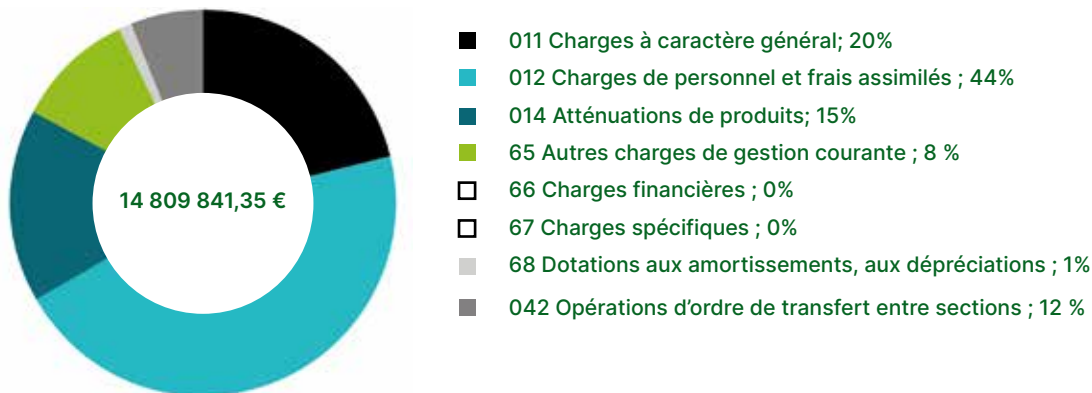


Les résultats du budget centre multimédia clos au 31/12/2023 sont à intégrer au résultat de clôture 2024.

Ces derniers sont de + 86 507,03€ en investissement
et de - 12 368,73€ en fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL

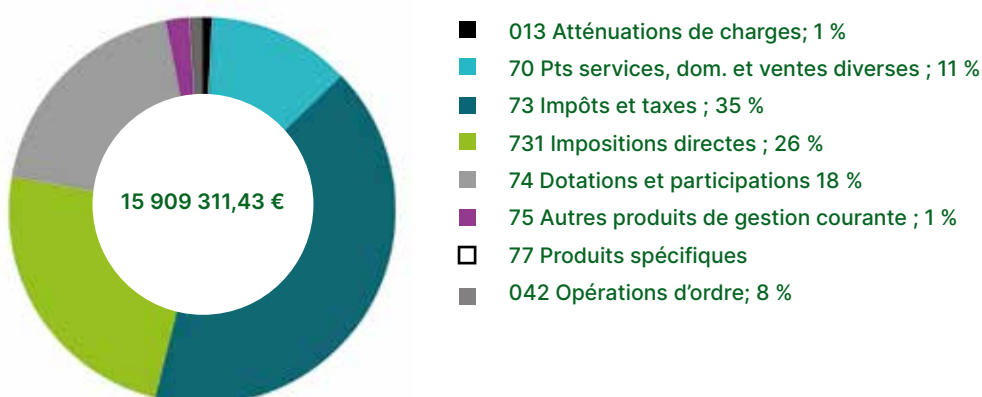
● Dépenses de fonctionnement – Par chapitre



> Chiffres clés

- **Charges générales** (eau, gaz, électricité, fournitures, prestations de services, téléphonie...) : 3 007 735,67 € en progression de 7,09% par rapport à 2023
- **Charges de personnel** : 6 472 326,00 € - En augmentation de 6,20 %
- **Charge d'intérêts d'emprunt** : 26 352,95 €
- **Versement aux budgets annexes** : 0,00 €
- **Réalisation des agents du service Sfact** : 6178 Mandats et 100 Mandats d'annulation.

● Recettes de fonctionnement – Par chapitre



> Chiffres clés

- **Remboursement sur salaire** : 113 291,14 €
- **Redevances des usagers pour accès aux services (cantine, garderie, entrées Piscine, Culture)** : 1 631 772,92 €
- **Fiscalité Ménages et entreprises** : 4 231 524,75 €
- **Fraction TVA en compensation TH et CVAE** : 5 562 400,75 €
- **Attribution de compensation** : 658 632,75 €
- **Dotations** : 2 802 086,34 € (dont 841 166,00 € de DGF et 418 790,00 € de Dotation de compensation)
- **Réalisation des agents du service** : 12 092 Titres et 45 Titres d'annulation

● Dette du budget

Capital restant dû au 31/12/2024 : 523 238,52 €

Emprunt court terme réalisé sur l'année 2024 : 0 €

● Dépenses / Recettes d'investissement

Dépenses réelles d'investissement : **3 739 749,80 €**

- 2 279 327,80 € sur opérations d'équipement
- 1 442 522,11€ de remboursement d'annuité d'emprunt

Recettes réelles d'investissement : **1 025 586,42 €**

- 696 053,51 € de subventions perçues
- 329 532,91 € de FCTVA



Lors de l'exercice budgétaire 1 décision modificative et 1 virements de crédit « fongibilité » ont été délibérés en conseil communautaire.

● Perspectives 2025

- Le service travaillera sur l'autonomie financière de la CCAM et sur les marges de manœuvre fiscales.
- La collectivité devra revoir ses taux des contributions directes si elle veut continuer à être proactive en maintenant.

BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES

En 2024, les travaux sur le bâtiment de l'ancien super U à Maubourguet sont terminés et les marchés de travaux sont lancés sur le bâtiment imagerie Médicale MSP Vic et le laboratoire d'analyses médicales à Vic-en-Bigorre.

● Dépenses / Recettes de fonctionnement

Dépenses	Recettes
011 - Charges de fonctionnement : 174 911,58€ €	70 - Produits des services : 27 218,33 €
066 - Charges de personnel : 16 687,23 €	75 - Autres produits de gestion : 295 464,06 €
	77 - Produits exceptionnels : 142,00 €

● Dépenses / Recettes d'investissement

Dépenses	Recettes
60 - Légumerie : 241 645,54 €	Subventions reçues : 125 287,16 €
Remboursement d'emprunt : 111 833.10€	

● Chiffres clés

Réalisation des agents du service Sfact : 499 mandats et 9 mandats d'annulation, 595 titres et 4 titres d'annulation.

Dette du budget : Capital restant dû au 31/12/2024 : 918 331,00 €



Lors de l'exercice budgétaire 4 virements de crédits ont été réalisés

● Perspectives 2025

Exécution des marchés de travaux sur la thématique santé.

BUDGET OM

En 2024, la collectivité a travaillé sur la sortie du SMTD65 pour se tourner vers le SMTD64, possibilité ouverte grâce au territoire de la collectivité qui s'étend sur le département des Pyrénées Atlantiques.

Au-delà des économies que ce choix devrait induire, cette nouvelle adhésion devrait répondre à des questions environnementale et écologique en effectuant le traitement de nos déchets au plus près du lieu de leurs production.

● Dépenses / Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
011- Charges de fonctionnement 2 296 406,27 € Dont : 1 682 460,67€ de cotisations SMTD, 259 871,28 € de Carburant 111 190,95€ d'entretien du matériel	70 - Produits des services : 122 240,00 € Dont : 3 233 011,76 € de produit de la redevance, 338 186,28 € de revalorisation de produits résiduels.
012 – Charges de personnel : 1 438 803,33 €	75 – Autres Produits de gestion courante 22 176,98 €
Amortissements : 306 264,76 €	

● Dépenses réelles d'investissement

1 086 856,15 € dont :

- 1 003 261,61 sur opérations d'équipement (changement de véhicules de collecte et réalisation d'une partie du marché
- 83 594,54 € de remboursement d'annuité d'emprunt

● Chiffres clés

Réalisation des agents du service Sfact : 1 197 mandats et 19 mandats d'annulation, 2154 titres et 236 titres d'annulation.



Lors de l'exercice Budgétaire 2 décisions modificatives et 2 virements de crédits ont été adoptées en conseil communautaire :

● Dette du budget

Emprunt souscrit Octobre 2024 : 730 000,00 €

Capital restant dû au 31/12/2024 : 741 439,31 €

● Perspectives 2025

Rédaction de la convention de sortie du SMTD 65

BUDGET SPANC

• Dépenses / Recettes de fonctionnement

L'équilibre de ce budget reste précaire et repose sur l'assiduité des agents dans le service.
Un agent a été formé en interne au métier de contrôleur afin de se prémunir d'éventuelles absences.

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
011 - Charges de fonctionnement : 6 914,87 €	70 - Produits des services : 122 240 €
012 - Charges de personnel : 115 973,64 €	

Réalisation des agents du service Sfact : 238 mandats et 1 mandat d'annulation, 874 titres et 1 titres d'annulation.

BUDGET CENTRE DE SANTÉ

L'uniformisation de la subvention Teulade au niveau régional a contribué aux bons résultats de l'année.

• Dépenses / Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
011 - Charges de fonctionnement : 18 726,89€	013 - Atténuation de charges 119 846,52 €
012 - Charges de personnel : 620 318,02 €	70 - Produits des services : 505 160,85 €
Ecritures Ordres : 12 152,79 €	74 - Dotation subvention 88 442,44 €

• Dépenses / recettes d'investissement

Dépenses	Recettes
10 - Équipement centre de santé : 10 974,18 €	10 - Équipement centre de santé : 17 130,80 €

Réalisation des agents du service Sfact : 265 mandats, 4 mandats d'annulation, 91 titres et 21 titres d'annulation.

BUDGET ZONES

Sur l'ensemble de ces budgets, aucune vente n'a été constatée ;

Deux acquisitions ont été constatées comptablement : 1 sur la zone artisanale de la Herray et 1 autre pour constater la cession par la commune de Rabastens, des terrains de la zone de l'Estéous.

Réalisation des agents du service Sfact : 10 mandats et 8 titres.

FISCALITÉ 2024

Bien que la collectivité ait été contrainte, en 2024, d'actionner le levier fiscal comme ultime réponse à ses besoins, les services poursuivent leur engagement en faveur d'une fiscalité plus équitable et cohérente avec les décisions locales.

Dans cette optique, la Direction départementale des finances publiques, la CCAM et les communes ont signé un partenariat visant à fiabiliser les bases fiscales.



TAXE FONCIÈRE
PROPRIÉTÉS
BÂTIES

4,68%



TAXE FONCIÈRE
PROPRIÉTÉS
NON BÂTIES

12,36 %



TAXE HABITATION
RÉSIDENCE
SECONDAIRE

18,37%



COTISATION
FONCIÈRE
DES ENTREPRISES

32,37 %



**Communauté de Communes
ADOUR MADIRAN**

21, place Corps Franc Poggiès

Tel. : 05 62 31 68 84

Courriel : contact@adour-madiran.fr

adour-madiran.fr